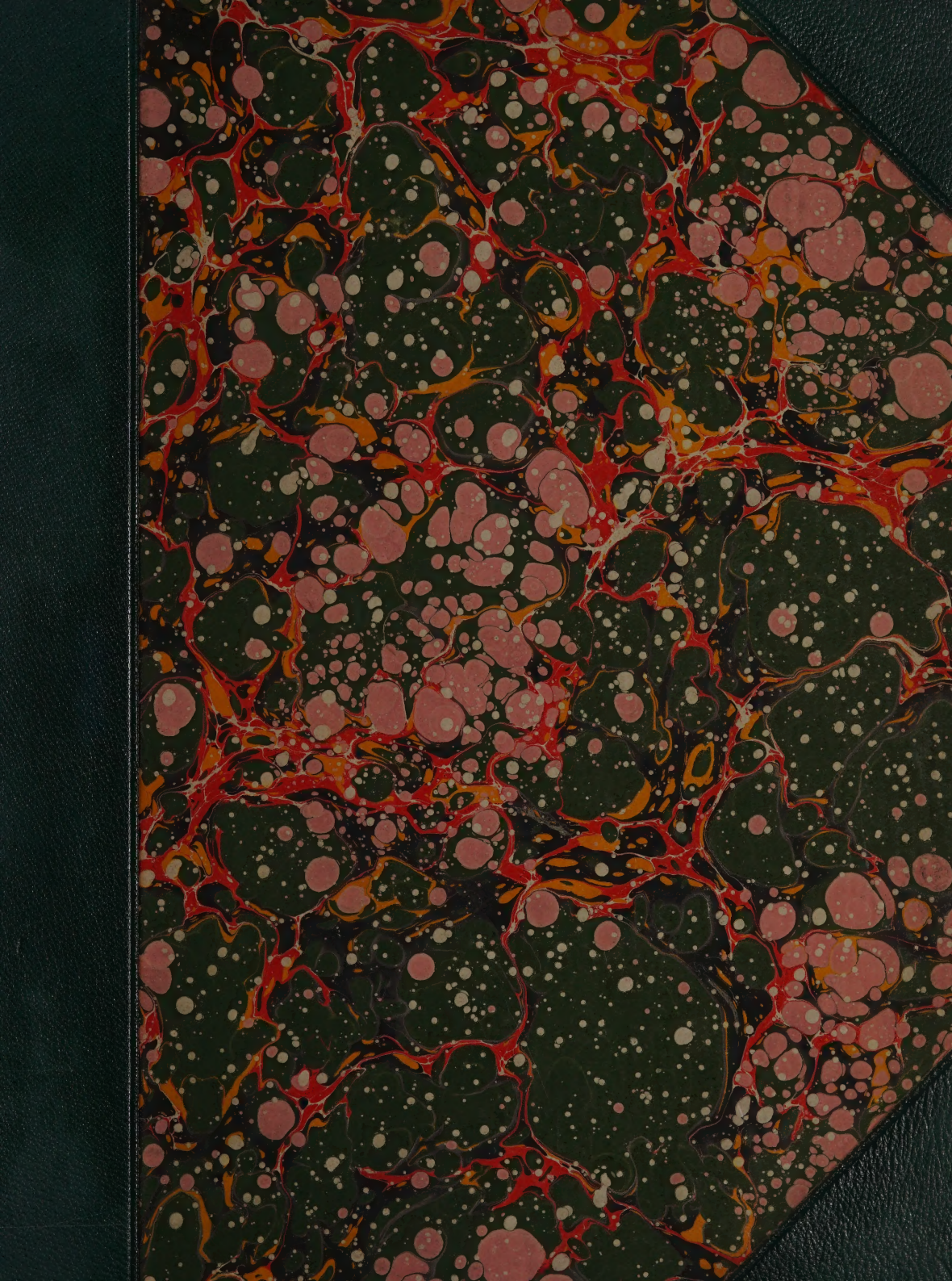

12672/c

N.o IV.

ÉLOGE
DE
HENRI FOUQUET.

Nota bene.

Le lecteur est prévenu que les notes trop longues, ou composées après que cet Eloge a été prononcé, ont été renvoyées à la fin de l'ouvrage.

6 3
46901

ÉLOGE
DE
HENRI FOUQUET,

Prononcé dans la séance publique, tenue le 17 Mai 1807, par la Société de médecine-pratique de Montpellier ;

PAR M.r BAUMES,

Ci-devant Professeur de l'Université de médecine de Montpellier, etc. etc.;

Aujourd'hui Professeur de Pathologie et de Nosologie dans la Faculté de médecine de Montpellier, Secrétaire perpétuel de la Société de médecine-pratique de la même ville, Membre de plusieurs Sociétés et Académies savantes.

A MONTPELLIER,

Chez JEAN-GERMAIN TOURNEL, Imprimeur, Place de la Préfecture, N. 216.

1808.

ÉLOGE

DE

HENRI TOUQUET,

Prononcé dans la séance publique, tenue le 17 Mai 1807, par la Société de médecine pratique de Montpellier;

PAR M. DAUMES,

Docteur-Régent de l'Université de médecine de Montpellier, etc. etc.;

Docteur-Agrégé, Professeur de Thérapeutique et de Matière médicale dans l'Université de médecine de Montpellier, Secrétaire perpétuel de la Société de médecine pratique de la même ville, Membre de plusieurs Sociétés et Académies savantes.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

A MONTPELLIER,

Chez JEAN-GUILLAUME TOURNEL, Imprimeur, Place de la Préfecture, N. 21.

1808.

46901

ÉLOGE (1)

DE

HENRI FOUQUET.

Lorsqu'un homme, qui a exercé une profession libérale, à laquelle se rattachent les grandes et généreuses idées de bienfaisance, d'utilité publique et sociale, de science immédiatement applicable aux vrais intérêts de l'humanité, enfin des vertus, dont cette même science est comme le fertile canal et en quelque sorte l'emblème ; lorsqu'un tel homme est enlevé, à son état qu'il avait honoré, aux êtres souffrans dont longtemps il avait été l'espoir et la plus sûre ressource, même à la partie des connaissances humaines qu'il avait éclairées par sa pénétration et l'étendue de ses lumières : tout se réunit, pour accroître les regrets que sa perte inspire, pour rendre sa mémoire plus chère, pour attacher plus de solemnité à l'instant où l'on couvre de fleurs le monument funèbre sous lequel ses cendres reposent.

Tel Henri Fouquet se présente à la pensée de tous ceux qui l'ont connu ; tel il s'offre encore au souvenir de tant de personnes qui ont profité de son savoir, de ses écrits, de ce qu'il a fait pour la gloire de la médecine, pour mériter et obtenir

les honneurs, au milieu desquels son nom passera à la postérité.

Il naquit à Montpellier, le 31 Juillet 1727, de M. François Fouquet, ancien receveur général des fermes et gabelles de Marseille, trésorier des mortes payes, conseiller du roi, etc.; et de Dame Susanne Senar-Paquier. Au sortir de l'enfance, il fut élevé chez les Jesuites dont un des colléges florissait dans sa patrie; et, dès que son éducation fut finie, étant destiné au commerce, il entra, à cet effet, chez un négociant (1) de cette ville.

Que l'échange des travaux et des propriétés qui en sont le fruit, objet essentiel de cette science qui lie étroitement le producteur et le consommateur; qui, pour établir des relations avec les divers lieux de la terre, et pour mieux féconder l'industrie, fait creuser des canaux, affronter les gouffres des mers, franchir les distances, bâtir des villes, reculer les limites de la barbarie en adoucissant les mœurs dans le calme de la paix et le désir de la cimenter : qu'un semblable échange, nécessaire aux sociétés, utile aux empires, avantageux au monde qui semble ainsi se réduire à une sorte de peuplade, où tous les individus se rendent volontairement tributaires les uns des autres, où tout est réciproque et subordonné parmi eux : qu'un tel échange enfin soit l'occupation naturelle du plus grand nombre des hommes ; c'est ce que l'on conçoit sans peine. Les arts et les richesses sont nés du commerce, et l'indigence les enfanta à l'aide du génie et du travail. Les Phéniciens, nation pauvre et sans puissance, deviennent navigateurs par la nature même de leur position; ils se rendent célèbres dans l'histoire des nations, ils vivent encore par leur renommée; et les peuples commerçans, en les imitant, ont toujours égalé leur fortune et partagé leur célébrité.

(1) M. Estor.

Ce n'est pas que le commerce n'ait ses désavantages ; que, borné au trafic ou négoce, dans lequel on veut même le faire consister uniquement, il ne tende à rétrécir l'âme, à tout rapporter à l'intérêt et à subordonner les plus nobles passions à l'égoïsme. C'est peut-être sous ce rapport que M. Fouquet vit et jugea cette profession, devenue si générale. Son esprit put en ressentir quelque atteinte ; mais il n'en fut pas subjugué. Dégoûté du commerce, la finance devint son occupation ; et ce fut à l'occasion d'un office de receveur des tailles de la ville de Nismes, dont son père avait été pourvu, et qu'il perdit des suites d'un polype du cœur, au moment où sa réputation d'excellent financier et d'homme intègre venait de le faire nommer à la révision et à l'épurement des comptes de la province du Languedoc.

Si les productions de l'agriculture et de l'industrie, qui circulent dans l'intérieur d'un pays, qu'on exporte ou qu'on importe au besoin, font la base du commerce ; celui-ci se rapporte aux finances, dont le résultat est l'argent, et dont le principe est une science pour tout gouvernement. La partie à laquelle était attaché M. Fouquet, était celle qu'on appelle ratique, asservie à des lois positives qu'un honnête-homme connaît, et n'enfreint point ; et non celle qui appartient exclusivement au génie, puisque, dévolue à l'homme d'état, elle roule sur les sources de la prospérité publique, dépendantes d'une foule de combinaisons qui embrassent, et les besoins de l'autorité, veillant à ce que tout se contrebalance ; et les sacrifices relatifs de ceux qui y dévouent et leur temps et leurs travaux.

M. Fouquet renonça encore aux espérances que lui faisait concevoir la nouvelle carrière dans laquelle il était entré, pour être placé, à Paris, auprès d'un grand dont il devint

le secrétaire intime : charge, qui ne l'occupant pas tout entier, lui permettait de se livrer à un goût qu'il avait eu et qui devint plus vif : celui de la littérature.

Mais qu'il devait mal s'accorder cet amour pour les lettres, qui fait le charme ou le malheur de la vie, avec cet assujétissement auquel condamne le devoir de passer ses jours auprès d'un prince, pour suppléer à sa paresse, à son esprit, à ses moyens d'intelligence. L'empire littéraire est une république privilégiée dont l'indépendance constitue la première loi. Les lettres s'allient volontiers avec les sciences; mais elles n'aiment point le joug, comme le génie hait les entraves. Auprès des grands, il faut chérir la dissimulation, la flatterie et le tourbillon dont des riens font le centre; ou du moins il faut se prêter à ces travers de l'esprit, aux illusions dont se nourrissent si souvent les hommes. Les lettres ne sont point incompatibles avec la société; mais elles se plaisent dans la solitude. Le monde, qu'il faut voir, pour l'observer et le connaitre, offre des tableaux qu'on trace dans l'isolément, qui néammoins ne doit rien avoir d'absolu; et l'imagination s'allume, lorsque, dans le calme des passions, elle s'élève à la hauteur des sujets que l'homme social bien plus que celui de la nature, lui fournit sans cesse pour les mettre en lumière ou pour les recréer.

M. Fouquet passa quelques années dans cette alternative de soins, exigés par ses fonctions particulières; et des jouissances, procurées par la culture des lettres. Son esprit y gagna de plus en plus. Les poëtes de l'antiquité, qu'il osa quelquefois imiter (II) fournissaient à son admiration, des traits profonds de philosophie ou de morale; des pensées où respiraient les charmes de l'harmonie, toute l'ivresse de l'amour heureux; des détails magnifiques ou hardis, exprimés ou chantés en beaux vers. La langue riche et brillante d'Homère

charmait souvent son oreille et son cœur. Les poésies, qui enchantèrent Auguste (1), et Mécène (2), faisaient également ses délices. Il aimait surtout deux auteurs, celui (3) dont les vers ont été consacrés à peindre l'homme et l'immensité de la nature; et celui (4) que Rome aimait à comparer à Ménandre. Ce poëte (5) des amans, qui, pour avoir mis dans ses productions tant d'élégance et de charmes, est de nos jours préféré à celui (6) que les anciens mettaient au premier rang des poëtes érotiques; et ces amans passionnés de Cynthie (7) et de Corine (8), qu'il faut lire lorsqu'on sent les peines de l'amour, ou qu'on partage son charmant délire; et cet historien poëte (9) dont la gloire éblouit le monstre le plus grand que la fortune ait assis sur le trône; et ce censeur (10) incorruptible qui, armé du glaive de la satyre, sous Néron et sous Domitien, fit tant de fois pâlir sous le dais, les tyrans et les pervers; enfin cet ami (11) des muses et de la philosophie, qui vécut plus avec les livres qu'avec les hommes, et qui par là n'en fut que meilleur; jusques à cet écrivain (12) dont le trait poignant cherchait le vice comme le ridicule : tous avaient énivré M. Fouquet; et souvent il leur avait dû les plus délicieuses impressions. Le goût et l'esprit, convenablement ornés, forment une disposition heureuse pour plaire dans la société où l'on porte une instruction agréable; il n'en est pas aussi de meilleure, pour réussir dans les sciences, auxquelles on est d'autant plus propre, qu'on y a été mieux

---

(1) Les poésies de Virgile.
(2) Les poésies d'Horace.
(3) Lucrece.
(4) Térence.
(5) Tibulle.
(6) Catulle.
(7) Properce.
(8) Ovide.
(9) Lucain.
(10) Juvenal.
(11) Perse.
(12) Martial.

préparé par une excellente éducation, dont les belles-lettres doivent alors faire partie.

Sous ce double rapport, M. Fouquet avait peu à désirer; il devait à l'étude des lettres et à la connaissance des auteurs qui y consacrèrent leurs loisirs, une conversation intéressante, ingénieuse, spirituelle; un son de voix doux et flexible, l'accent même de la philantropie; une belle érudition, qui plait tant, lorsqu'on ne la prodigue pas; et ces attentions délicates, si attachantes quand on les puise dans l'usage du monde, dont les règles, pour être minutieuses, n'en sont pas moins sévères. M. Fouquet les connut et s'y conforma, bien moins en homme du jour et de la mode, qu'en homme qui a les yeux sur son siècle, pour en pénétrer utilement l'esprit, les formes et les mobiles dispositions.

On ne peut présager le sort que se serait fait M. Fouquet auprès du protecteur que ses talens lui avaient donné, si de maux d'yeux rebelles ne l'avaient contraint de quitter Paris. Il vint dans ses foyers et y soigna sa santé. Dès qu'elle fut rétablie, il crut devoir accepter la place, qui lui fut offerte, de secrétaire en chef de l'intendance du Roussillon; et il partit pour suivre M. de Bon, à Perpignan. Mais le retour de ses ophtalmies dérangea encore ses projets. M. Fouquet abandonna ce nouveau poste, et retourna à Montpellier, où, pour la seconde fois, il se délivra d'un mal, qui devait reparaître dans des temps plus heureux que ceux qui venaient de s'écouler pour lui.

Agé d'environ trente-deux ans, et n'étant point fixé pour le choix d'un état, M. Fouquet sentit toutefois qu'il devait en prendre un; et, dans une ville où le Dieu de l'art de guérir a établi un de ses principaux sanctuaires, tout devait le porter vers l'étude de la médecine. Il était témoin du rang dont jouissaient alors les professeurs et les médecins; de

l'honorable célébrité que leur donnaient des succès dans l'exercice d'une science utile ; enfin de la fortune qui les caressait et dont leurs vastes connaissances les rendaient véritablement dignes. Doué, pour partager tant d'avantages, de plusieurs qualités nécessaires, M. Fouquet avait de plus, ce qui en impose quelquefois mieux ; l'extérieur médical. Il était grand, bien fait ; il avait la face mobile, l'œil spirituel, les manières aisées ; la coupe de son visage annonçait l'observateur : et il ne l'avait pas remarqué. Deux de ses amis, dont l'un (1) lui a survécu, et dont il devait ambitionner de vouloir succéder, comme professeur, à l'autre (2), s'attachèrent à lui en faire prendre garde. Faites-vous médecin, lui disait l'un d'eux, et souvenez-vous, que vous commencerez votre carrière avec un physionomie qui vous vaudra un fond de cinquante mille écus. Le présage s'est vérifié.

Y-a t-il donc dans la science de ce savant de Zurich, qui voulut réduire en système les résultats de l'expression de la plus noble partie de nous-même, autant de profondeur que de vérité ? et peut-on, à l'aspect de celui que l'on considère avec des yeux exercés, prédire ce qu'il devra être, plutôt que ce qu'il sera ; deviner non les circonstances où il se trouvera, mais la manière de s'y conduire, s'il s'y trouve ; et, découvrant, moins ce qui lui est étranger que ce qui lui est personnel, s'assurant du caractère inséparable de l'homme sans prononcer sur sa fortune : peut-on enfin signaler ses talens et connaitre non l'usage qu'il en fera, mais celui qu'il pourrait en faire? Une semblable science n'a rien de chimérique. La nature a varié le jeu de la physionomie ; et ce n'est sans doute pas sans dessein : les caractères sont

(1) M. Carquet. (2) M. Venel.

de même infiniment diversifiés. Tout s'explique ou peut s'expliquer ; et la physionomie, comme représentation extérieure et nécessaire, ou si l'on veut, comme expression de tous le principes qui constituent chaque individu en particulier ; n'étant autre chose que la règle que la nature nous a donnée pour juger des hommes ; il faut connaitre ou trouver cette règle. La science existe, si l'art manque.

L'auteur ancien du petit traité sur la décence (*de decenti ornatu*), que tant de gens ont identifié avec Hippocrate ; avait-il ces vérités présentes à sa pensée, lorsque dévoilant, aux yeux de la raison, le sophiste qui veut substituer l'art de plaire aux véritables talens, et l'opposant au savant, en qui tout respire l'instruction et le mérite modeste ; il trace, d'une main hardie, le caractère de l'homme probe, conduit, à la contemplation de la sagesse, par l'étude même de la médecine et l'exercice de son art.

Que faut-il dans cet homme, pour être un vrai philosophe, pour s'élever jusques à la qualité du mortel placé au-dessus de ses semblables ? un extérieur, où il n'y ait rien de recherché, n'y de superflu ; un habit riche de sa simplicité ; une prudence et une modération, qui décèlent une raison mûre, un sens droit et difficile à égarer. Cet homme est plus encore. Toujours le même, il n'a dans la démarche, rien de fastueux ni de vain. Sérieux dans d'abord, il donne des réponses pleines de douceur ; mais il est redoutable dans la discussion des faits, et dans l'art d'en tirer des conséquences directes. Il est agréable dans la société de ses amis, franc et ouvert à tout le monde ; gardant le silence, quand les autres s'agitent ; méditant, avant de répondre ; patient et habile à saisir l'occasion : car qu'est le plus souvent la pratique de l'art de guérir, sinon la science fugitive des occasions et du moment ?

Un tel homme allie donc la sagesse à la médecine : arts importans, qui se tiennent de près, qui accumulent, dans celui qui les possède, tous les dons le plus susceptibles de tourner au profit de l'humanité ; mépris de tout sordide intérêt, esprit calme et sûr de lui-même, décence, modestie, gravité, honneur ; tout ce qui le rend cher ou estimable ; la bonté, l'affabilité, la propreté ; ajoutons la juste appréciation de toute espèce de besoin dans la vie, le courage contre les événemens, et le dévouement réfléchi en la toute puissance de la divinité.

Voilà le sage, voilà le médecin. Qu'il ait tout ce qu'il doit avoir de commun avec les autres hommes ; qu'il ait encore ce qu'il doit avoir en propre : la science, l'instruction, la prudence, le coup d'œil que la nature donne et que l'expérience rend plus sûr, sans le suppléer. Si c'est là le beau idéal en médecine, celui, qui s'en approche le plus, est aussi le plus digne d'être à jamais montré aux regards des humains.

Sans doute M. Fouquet ne perdit pas de vue un tel modèle, puisqu'il finit par y ressembler en un grand nombre de points. Sa position, son âge voisin de celui où l'homme, plus mûr, écoute moins ses passions fougueuses, et se montre plus propre à la réflexion qui rectifie le jugement, et aux arts d'observation et d'expérience ; tout, à cet égard, se réunissait en lui. Ce fut donc pour pratiquer en quelque sorte les grandes vertus médicales, qu'il se fit immatriculer aux écoles de médecine le 18 Mai 1757 ; qu'il reçut le grade de bachelier le 6 Décembre 1759, et qu'on lui décerna les honneurs du doctorat le 20 Mai de l'année suivante.

Avant que les idées naturelles ou consacrées par l'usage des siècles, eussent été effacées, ou, ce qui est pis peut-être, remplacées par celles d'une raison livrée aux prestiges

de l'erreur ou aux bouleversemens de l'opinion ; il était reçu que les médecins ne pouvaient aspirer à la confiance du public, que lorsqu'ils avaient passé quelques années, dans la lecture des bons auteurs, dans la méditation de leurs préceptes, et à se former un esprit systématique, qu'il faut bien se garder de confondre avec l'amour ou même avec l'esprit des systèmes ; puisque ceux-ci sont l'écueil le plus ordinaire de la vérité et tournent le plus souvent au préjudice de nos connaissances ; tandis que l'esprit systématique porte le germe des vues libérales dans les sciences, en réduisant leurs principes, qui en reçoivent alors plus d'étendue et de clarté. Ce temps où la réflexion mûrit les produits de l'instruction, n'est jamais perdu par quiconque veut la mettre à profit ; car toujours l'art est d'autant plus certain, que la science est plus parfaite, ou se trouve plus près de cette perfection que l'esprit humain peut lui donner : et l'emploi le plus heureux de ce temps est celui où l'on consigne, dans quelques écrits, les vérités entrevues, et les recherches qui conduisent à les établir.

Tel fut le plan que se fit M. Fouquet. Déjà dans un premier ouvrage sur la nature, les forces et les maladies de la fibre animale : dissertation latine qui parut en 1759 (1) et que l'auteur soutint pour l'acte de son baccalauréat ; il avait montré, contre l'hypothèse de Boerhaave qu'on soutenait encore de toutes parts, et entrant dans la carrière ingénieusement ouverte par Bordeu, l'existence d'une fibre unique,

---

(1) *De fibræ naturâ, viribus et morbis in corpore animali*, *Monspel.* 1759; réimprimée en 1802, dans le premier volume, pag. 1. du *thesaurus academicus medicorum, etc. monspelii*, etc. sans le *proœmium* qui est à la tête de la première édition ; circonstance dont M. Fouquet s'est plaint dans son discours sur la clinique, pag. 79 dans la note.

vivante, nerveuse et partout identique, dont les autres fibres quelconques ne sont que des rejetons, différant moins en essence, que par la quantité plus ou moins grande de suc muqueux qu'elles s'approprient. Deux forces propres lui appartiennent. L'une est relative au mouvement, ou à la faculté de se mouvoir par elle-même; l'autre concerne le sentiment ou l'aptitude aux sensations. Enfin les maladies, que cette fibre est susceptible d'éprouver, se réduisent aux lésions de la sensibilité et de la mobilité: car, dans cette opinion, il n'est point question de l'irritabilité, naturellement comprise, par l'auteur, dans ces deux forces vivantes; la mobilité et l'irritabilité, selon lui, supposent nécessairement la sansibilité; c'est-à-dire, que ce qui est mobile par soi et irritable est, à plus juste raison, sensible, au point d'en être, par cela même, et irritable et mobile.

Quelle différence entre ces idées, dont M. Fouquet veut trouver l'origine, dans les écrits des anciens, et la reproduction dans les ouvrages de quelques-uns de ses contemporains; idées si favorables d'ailleurs, à la doctrine du solidisme, qu'elles consacrent et développent: et celles de nos physiologistes modernes, qui reconnaissent au contraire, et admettent des fibres de plusieurs sortes, distinctes par leur structure, et différentes par leurs propriétés physiques et vitales? La vérité est sans doute dans l'une ou l'autre de ces opinions. Mais qui l'y découvrira? et suffit-il, pour juger la question, de se demander ce qu'on pouvait statuer, sur la nature de la fibre, sur sa composition intime et sur ses modifications de structure, à une époque où l'imagination suppléait aux travaux matériels de l'analyse; où, au lieu de décomposer, même d'essayer seulement la substance fibreuse par tous les agens qu'aujourd'hui la chimie animale fournit aux vrais expérimentateurs, l'esprit créait une doctrine pour

la faire quadrer aux phénomènes ; supposant au lieu de voir, et fondant des explications sur des dogmes que la vraie science n'avait point sanctionnés.

La dissertation sur la nature de la fibre, telle que M. Fouquet l'avait conçue, a un rapport intime avec la thèse sur le corps cribleux d'Hippocrate ou le tissu muqueux de Bordeu, que ce médecin composa et fit défendre (III) en 1774, par M. Abadie (1) dans l'université de médecine ; ainsi qu'avec l'article *sensibilité*, sorti également de sa plume, et qui fait partie du dictionnaire encyclopédique.

C'est trente années auparavant que, dans le sein de l'école de Montpellier, y puisant ses principes, ses vues, peut-être ses raisonnemens ; doué d'une imagination vive, semant les paradoxes comme les vérités, et, probablement, ne songeant qu'à rajeunir l'ancien système des médecins méthodiques ; Bordeu écrivait, en homme de génie, sur un organe général et passif, sur le tissu cellulaire, que M. Fouquet, avec Hippocrate, appelle corps cribleux : tissu qui, dans leur opinion, s'accroît par couches ; suppose l'immutabilité, la constitution fixe des fibres primitives ; et fait admettre une multitude de lames, résultats du suc nourricier, prompt à s'organiser, réduit lui-même, dans son origine, à un amas gélatineux, qui se moule en cellules, aboutissant l'une avec l'autre ; et forme, dans son ensemble, des substances dont les organes se composent, s'enveloppent ; des ballons étendus ou restreints, dans lesquels se dessinent les viscères ; enfin des départemens spéciaux, qui établissent dans le corps, des divisions symétriques, des limites régulières, ou des aboutissans manifestes.

---

(1) *De corpore cribroso Hippocratis, seu de textu mucoso Bordevii : Monspel.* 1774. in 4°. dissertation réimprimée dans le I.er vol. du *thesaurus academicus medicorum*, etc. *Monspel*, 1802, pag. 318.

D'après cela, dès qu'on veut approfondir ce qui concerne ou constitue le mouvement des humeurs, la nutrition, l'état fondamental des fibres, la production de l'inflammation, celle des cicatrices, et tant d'autres phénomènes, merveilles ou problèmes de la physiologie ou de la pathologie : on n'a qu'à s'arrêter à l'arrangement, à la disposition, à la pénétrabilité du corps cribleux; à la communication de ses cellules; à la fluidité de son suc muqueux et à l'état expansif de ce suc, auquel alors les parties doivent des atmosphères qui leur sont propres; enfin à ses molécules gélatineuses qui, se concrétant par juxta-position, produisent le développement ou l'accroissement, et qui, se dissolvant ou se détruisant, rendent les fibres à leur forme originelle, dans les cas de dépérissement et de maigreur, etc. Une pareille considération est bien naturelle une fois qu'on a admis que la substance des parties, le parenchyme des viscères, les membranes elles-mêmes, ne sont qu'un composé de vaisseaux sanguins, de nerfs et de tissu cellulaire, dont les masses contigues, tantôt contenues, tantôt contenantes, se soutiennent, se repoussent, équilibrent entr'elles, agissent et réagissent réciproquement, établissent enfin à l'aide d'un mouvement tonique, le moyen d'opérer des dilatations et de resserremens, sous l'influence particulière de l'action du diaphragme ou de l'épigastre : centre puissant dans le système, et d'où l'exercice général des fonctions paraît recevoir la principale de ses impulsions.

Dans cette doctrine du tissu cellulaire que M. Fouquet accueille, développe avec esprit, et dont il cherche à prouver la solidité, en montrant une grande étendue de connaissances; il n'y a, dira-t-on, ni faits anatomiques, ni attribution particulière donnée au vaste système des exhalans et des absorbans-lymphatiques. Mais tout y est au moins spécieux, bien présenté, et un certain nombre de faits, choisis même dans

Hippocrate, y cadrent avec les explications. La versatilité est de l'essence de toute théorie. Le temps a amené une autre manière de considérer l'état et les propriétés de ce tissu, dont la trame appartient peut-être aux membranes séreuses, qu'on tient pour simple quoiqu'organisé, et qu'on regarde en un mot comme un assemblage de lames blanchâtres, que traversent de filamens, avec de tels entrelacemens, de tels entrecroisemens, qu'il en résulte des cavités, des cellules plus ou moins irrégulières ; s'ouvrant les unes dans les autres, et servant de réservoir à la sérosité albumineuse et à la graisse.

Ces notions ne sont point contestées. Avec elles, on ne dépouille point le tissu cellulaire du degré de vitalité qui lui est propre ; mais on cesse de voir, dans ce tissu, le corps par excellence, la substance qui joue un rôle exclusivement important dans le système organique de l'animal. Qu'on lui accorde, en effet, la plus grande extension de forme et de facultés ; le tissu cellulaire pénétrera et entourera les organes, qu'il isole ou fait communiquer à l'aide surtout de la vapeur séreuse et de la graisse fluide qui baigne ses cellules ; il servira de voie de communication à certaines maladies, de transmission à l'action de quelques médicamens, dans le même ordre que dans la juxta-position des organes, comme il s'opposera à ces transmissions, à ces communications, d'après le mode de vitalité, naturel ou acquis, des parties qui s'avoisinent ou qui se touchent ; il remplira les interstices des organes, des fibres et des vaisseaux, adoucira l'âpreté des contours, donnera le moëlleux et le saillant à tant de parties qui lui doivent ce qu'elles ont de gracieux ; il sera extensible, contractile, jouira d'une sensibilité organique, aura même des sympathies indépendantes de toute altération née de la juxta-position et de la continuité ; il s'allongera, se reproduira, croîtra, végétera et donnera lieu à des phénomènes variés

qui dépendent de cette singulière faculté ; enfin l'enfant lui devra ses dehors potelés ; la femme, la douceur de ses formes; le vieillard, les rides qui tracent le temps : mais si on allait plus loin ; si on voulait trouver, dans la densité de la ligne médiane, la preuve de l'adossement des parois des ballons abdominaux, imaginés par Bordeu ; dans la forme de quelques filamens, les cylindres tortueux de Fontana ; dans l'état de la matière muqueuse, ces sucs concrets, cette glu non-organisée, ce suc figé, dont on a gratifié le tissu cellulaire; si on y transportait les fonctions des absorbans, le mode de l'exhalation, enfin le siége où se passent les grands phénomènes de la santé et des maladies : prouverait-on autre chose, sinon qu'avec de l'esprit, même du génie, on outre-passe sans cesse les limites du vrai, quand on veut trop interpréter l'observation ; qu'on s'égare, en expliquant trop subtilement les faits; et qu'en obéissant aux prestiges de l'imagination, on avance, sans s'en apercevoir, dans la voie de l'erreur, d'où rarement on aime de revenir en arrière.

Ce fut une entreprise bien étonnante que celle, qui, dès 1751, proposait de publier un ouvrage, qui, comme encyclopédie, exposerait, autant qu'il est possible, l'ordre et l'enchaînement des connaissances humaines ; et qui, comme dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, contiendrait, sur chaque science et sur chaque art, soit libéral, soit mécanique, les principes généraux qui en sont la base, et les détails les plus essentiels qui en font le corps et la substance. Deux savans en formèrent le dessein, en dirigèrent l'exécution, et se chargèrent en partie de ce grand travail. Mais ils avaient besoin de coopérateurs ; et il leur fallait des hommes, dont le nom pût être de quelque poids dans une association, qui ne pouvait avoir de meilleure garantie que la célébrité de ceux qui y concouraient. Ainsi le choix était honorable, et

faire partie d'une telle réunion, était une sorte de brevet déjà donné par la renommée aux talens, véritablement dignes de l'obtenir. Dans la science de la nature, partie essentielle de la philosophie, et conséquemment de l'ouvrage immense dont il vient d'être question, il est une division connue sous le nom de physique particulière; la zoologie en est une dépendance, et, par suite, la médecine et ses diverses branches. C'est cette dernière que des médecins devaient spécialement traiter; parmi eux se distinguait M. Fouquet; il ne pouvait pas être oublié, il ne le fut point; et sous sa plume, se formèrent deux grands articles: celui de la *sensibilité* et celui des *vésicatoires*.

En s'occupant de la *sensibilité*, et donnant la préférence à cette dénomination sur celle de principe vital, comme plus propre à exprimer les affections des corps vivans ou des corps organisés; M. Fouquet traite de son existence et de l'étendue de son domaine, de son essence ou de sa nature. Les anciens philosophes et médecins, les modernes mêmes sont ses guides. Avec eux, il remonte jusques aux notions psycologiques, pour assigner à ce principe, le rang qu'il doit avoir dans l'histoire des attributs de la matière et de l'âme. Il le montre inhérent à la substance du nerf ou des parties nerveuses, à l'exclusion de toutes les autres substances du corps; et tandis que Stahl ne voit dans l'être vivant que l'âme spirituelle qui juge ou qui estime ses sensations, M. Fouquet reconnait uniquement dans la sensibilité ou l'âme sensitive, une passion physique ou de la matière; c'est l'âme purement affective, seule cause de ces spasmes affreux, de toute la série des désordres qu'un *stimulus* même léger détermine, d'autant plus facilement, que, selon notre auteur, l'homme physique ne consiste, que dans les nerfs, qui en sont la partie active, seule capable de sentiment et de mouvement; et dans le tissu

cellulaire, partie passive, nullement susceptible de ces grandes et puissantes propriétés vitales.

Avec cette doctrine, sont nées ces expressions, qui lui sont particulières, de départemens des organes, de centres ou de sphères d'action, d'oscillations nerveuses, d'irradiations, de transport d'activité, de courans d'humeurs, de goûts et d'appétits des organes, etc. Tout système a son langage, comme toute science sa nomenclature; et là, où la concordance est la plus grande, là aussi sont les plus grands moyens, d'assurer l'intelligence des principes et d'en faciliter les développemens. A cet égard, on peut dire que M. Fouquet a été infiniment ingénieux; et quoiqu'il ait regardé lui-même son article encyclopédique de la sensibilité, comme l'ouvrage d'un écolier presqu'assis encore sur les bancs des écoles; cette faculté vitale et primitive n'en a pas moins fourni le fond de toute sa croyance médicale. Il s'y complaisait; et en l'exposant d'une manière au moins très-érudite, il aimait à citer Hippocrate, Celse, les grands auteurs de la belle antiquité. Celui qui s'est formé sur de tels modèles, mérite qu'on le distingue, et comme philosophe et comme littérateur.

L'article *vésicatoire* également fourni à l'encyclopédie par M. Fouquet, ne pourrait que confirmer ce jugement, puisque, sous le nom d'un simple topique, on trouve les préceptes variés de toute la médecine épispastique. Il n'est pas inutile d'en faire la remarque : au milieu de l'éruption des systèmes qui ont été les fléaux particuliers réservés à la médecine, nul n'a réprouvé le traitement par les vésicatoires; tous l'ont considéré comme un moyen que rien ne pouvait suppléer, qui même inspirait à l'esprit une confiance qu'on n'a pas toujours pour les remèdes dont l'action ne tombe point aussi clairement sous les sens. L'art de guérir chez plusieurs hordes de sauvages se comprend presque tout dans la douloureuse pratique

de l'ustion ; les chinois, les japonnois l'ont portée jusqu'au raffinement : et que ferait le médecin de tous les pays dans une infinité de circonstances, si on lui interdisait les topiques, à l'aide desquels il peut diviser une action concentrée, éparpiller des congestions d'humeurs, attirer profondément, résoudre avec activité, enfin généraliser une maladie trop locale et affaiblir son foyer en l'étendant. Les vésicatoires, considérés dans leurs effets mécaniques ou passifs, et dans ceux bien distingués des premiers qu'on pourrait appeler actifs, font donc une partie fondamentale de la thérapeutique : et c'était rendre un vrai service au praticien, que d'assurer les règles de leur application, après avoir su constater les vertus réelles dont ils ne peuvent être dépouillés.

Des ouvrages (1) d'un autre genre vont bientôt sortir de la plume de M. Fouquet. Avant d'en parler, ne nous défendons pas de cette réflexion, dont la vérité devient d'autant plus sensible, qu'on embrasse davantage la vie littéraire de l'écrivain, dont on cherche à juger le mérite. C'est que, dans l'âge brillant de la conception et du travail, M. Fouquet aimait à prendre la plume pour propager les idées neuves ou sanctionner des doctrines peu répandues encore. Était-ce par un ascendant irrésistible de la vérité, ou pour courir après une célébrité que se crée souvent l'apôtre de toute nouveauté ? Bordeu, après avoir traité du tissu cellulaire et formé en quelque manière la théorie de la sensibilité, s'occupa du pouls par rapport aux organes et aux crises ; M. Fouquet l'avait suivi dans ses premiers travaux, il ne l'abandonna point dans les seconds.

Galien avait donné un système très-étendu sur le pouls et l'oubli en avait fait raison. On savait que les chinois étaient renommés par de profondes connaissances dans l'art sphyg-

(1) On a attribué à M. Fouquet l'article *Sécrétion* de l'encyclopédie ; et cet article n'est pas de lui.

mique; mais, propriété nationale, elle n'avait jamais été exportée. Padoue et Bologne avaient produit deux hommes qui s'étaient montrés jaloux de marcher sur les traces du médecin de Pergame; et Bellini, par un traité sur le pouls, semblait avoir relevé l'importance de son étude. On n'en faisait cependant point usage: mais en 1707, l'élève de Joseph Pablo, professeur et vice-doyen de l'université de Grenade, observe le pouls rebondissant; et cette doctrine, à laquelle Solano consacre sa patience et son génie, est établie. Bientôt de los Rios la rend plus claire; l'irlandais Nihell l'étend, en la commentant; don Roche et Garcia Hernandez la défendent ou l'épurent; Bordeu la rejeunit encore; et Michel, Coy, Flemming, en y consacrant leurs veilles, assurent les pas de M. Fouquet dans une carrière, où Ménuret entre presqu'en même temps, et dans laquelle se sont présentés, depuis, tant de jeunes gens qui se croyaient appelés à l'observation, tandis qu'ils partageaient seulement l'enthousiasme que donne à l'esprit le zèle ou l'amour des recherches utiles.

M. Fouquet avait médité tout ce que, sur ce point, avaient écrit ses devanciers; il s'était aperçu qu'ils avaient négligé les caractères ou les modifications variées des pouls non-critiques, qui, dans leur sens propre, doivent être appelés pouls organiques: dénomination d'autant plus exacte, que ces modifications peuvent encore s'étendre à certaines dispositions des organes dans l'état de santé ou de légère incommodité. C'est dans l'intention de suppléer à cet oubli, que, après s'être ménagé la plus grande liberté pour ce genre d'études, dans un vaste hospice, il commença la sienne. Et qui pouvait mieux la rendre fructueuse? Avec toute l'ardeur que donne le désir de trouver des vérités nouvelles, et semblable à ces navigateurs ambitieux (pour employer les termes même de l'observateur), qui, sur de simples récits, vont cherchant de

nouveaux mondes, à travers des mers inconnues ; M. Fouquet, plein de l'idée que les organes avaient des départemens très-étendus, dont les irradiations ou les sphères d'action influaient sur le mouvement du sang et sur le jeu des vaisseaux qui le transportent ; s'étant d'ailleurs fixé sur le pouls d'irritation et sur celui des crises, ce qui donne les pouls, non critique et critique : trouve le pouls des organes, en tire d'intéressantes inductions par rapport aux évacuations salutaires ou morbides, et va même jusques à apprécier les effets de l'opium et des vésicatoires sur le pouls ; comme Solano avait marqué ceux que font sur son rithme, les purgatifs et la saignée.

Quelle que fut l'importance de ce travail (1) sur le pouls, et quoi que pût en penser un public, quelquefois malin, et qui aime à juger à sa manière ; M. Fouquet y attacha d'abord la plus grande partie de sa gloire. Si les médecins conviennent assez unanimement que, de tous les signes qui peuvent les diriger dans leur pratique, le pouls est celui dont ils tirent les indications les plus sûres ; le vulgaire a une idée plus haute encore des connaissances que tant de praticiens ont la prétention d'avoir sur cette partie. Si le sang apporte la chaleur et la vie dans les organes ; si, avec lui, la sensibilité se réveille ou s'entretient ; si le corps se répare ou se nourrit ; son mouvement, dans les vaisseaux qui le transportent et le distribuent, doit, pour ainsi dire, être la vraie boussole qu'il importe de consulter ; et mit-on de l'exagération dans le prix donné à cette sorte d'examen ; il lui resterait sans doute assez de valeur, pour fournir à la séméiotique une de ses principales richesses, et à l'observateur, un des meilleurs garans de son savoir.

Depuis 1706, Montpellier avait une Société royale des

(1) Essai sur le pouls par rapport aux affections des principaux organes, Paris 1767. Un vol. in-12.

sciences, et les médecins, parmi lesquels un philosophe aimable (1) a avoué que se trouvaient, dans tous les lieux, les hommes le plus généralement instruits ; en ont toujours composé une assez grande partie. M. Fouquet y entra ; et plusieurs fois il occupa les séances, particulières ou publiques, de cette compagnie, par des lectures de faits rares et curieux, de fragmens d'ouvrages utiles qui malheureusement sont restés inédits, ou de récits piquants par les choses mêmes ou par les vues spirituelles qu'ils offraient.

Parmi ces morceaux, ordinairement de médecine-pratique ou de physique médicale, se distinguent des *recherches* (2) *sur la situation de la ville de Montpellier, son climat et les autres causes qui peuvent influer sur les qualités de l'air de cette ville et de son territoire par rapport aux maladies qui y règnent le plus communément ;* que l'auteur annonce comme extraites d'un ouvrage plus considérable.

C'est une étude qu'a expressement recommandée Hippocrate que de connaitre la nature de l'air, des eaux et des lieux des pays qu'on habite ; et M. Fouquet avait trop à cœur les préceptes de cet homme, qu'après tant d'autres, il nommait divin, pour ne pas faire plus que de les méditer. Vivant sous le beau ciel du Languedoc, il avait à en féliciter ses contemporains, qui en jouissent, sans se croire plus heureux. Il prend la plume et leur apprend, ou il leur rappelle que le Printemps commence ordinairement de bonne heure à Montpellier ; que l'Eté y est sec et chaud, que l'Automne y établit la plus belle saison de l'année ; et que l'Hiver y marche sans ces météores, que les âpres

(1) M. Bernardin de S.t-Pierre.

(2) Assemblée publique de la Société royale des sciences, tenue le 25 Novembre 1771, pag. 23.

climats du Nord semblent ne former que pour attrister la nature ou la menacer d'une entière destruction. En même-temps, il constate quelques changemens dans la température de ce lieu, lesquels consistent dans une variation soudaine et insolite, sans que l'air en soit moins pur; à moins qu'il ne participe passagèrement de l'insalubrité que déterminent, dans quelques points de son territoire, les effluves des terreins, que la mer a aujourd'hui abandonnés, et que recouvrent des eaux qui, stagnantes, s'épaississent et se dépravent en s'évaporant.

Quant aux maladies simples et en conformité avec la nature du climat, elles n'ont rien d'effrayant ni d'extraordinaire. La petite-vérole y est seulement notée comme étant très-dangereuse à Montpellier: et l'on n'y reconnaitrait pas le bienfait de la vaccine! et l'on y verrait des médecins, sourds à la voix de l'humanité, voulant perpétuer, par la voie de l'inoculation, le plus redoutable des fléaux! ah! périsse cette odieuse spéculation, qui, pour un peu d'or, ose trafiquer impunément des jours de l'homme! et des grâces solennelles soient rendues au gouvernement paternel, qui n'oublie rien pour dompter un virus destructeur, en lui opposant un mal, dont on ne connaît encore que les bienfaits.

Puis-je parler d'un opuscule sur Montpellier, ville dont la célébrité occupe le monde, bien moins encore par les produits industriels de ses manufactures, l'activité de ses rapports commerciaux; que par son antique école, à qui elle doit, et les étrangers qui remplissent ses murs, et l'aisance qu'ils répandent parmi ses citoyens, et la source d'élévation et de prospérité qu'y ont trouvé tant de familles, ingrates ou indifférentes pour la cause commune de leurs distinctions: sans rappeler un essai sur le climat de cette même cité, publié en 1803 (an XI) par un savant dont les lettres déplorent aussi la

perte récente. M. Fouquet n'avait qu'ébauché l'histoire physique et médicale du lieu qu'il habitait ; il manquait à son travail des *vues générales sur la nature et la formation des météores, et les principaux résultats des observations faites à Montpellier* pendant une assez longue suite d'années. C'est l'à l'objet de l'ouvrage (1) qu'a donné M Poitevin ; précédé, dans cette carrière, par un médecin qui fut son ami, il lui dédia son livre : c'était le moyen de le rendre cher à nos neveux.

L'observation qu'avait fait M. Fouquet, et qui lui était commune avec Rondelet, mort Chancelier de l'Université de médecine en 1566, sur les ravages que faisait communément la petite-vérole à Montpellier ; ne se vérifia jamais mieux que par l'épidémie variolique de 1770, qui fit taut de victimes. M. Fouquet avait résolu d'écrire sur cette maladie ; les malheurs dont il fut le témoin, le décidèrent : et sous le titre de *traitement de la petite-vérole des enfans*, parut en 1772 un volume où se trouve aussi la traduction d'un traité de Dimsdale sur l'inoculation. L'auteur réunissait ainsi, dans un livre concis et instructif, la maladie dont il traçait le caractère et les symptômes ; les remèdes les plus convenables aux divers temps qu'elle parcourait ; enfin le moyen, alors le

---

(1) Essai sur le climat de Montpellier, contenant des vues générales sur la nature et la formation des météores et les principaux résultats des observations faites à Montpellier depuis l'établissement de la ci-devant Académie des sciences de cette ville ; ouvrage qui peut servir de suite aux mémoires publiés par cette compagnie ; par Jacques Poitevin, conseiller de Préfecture du département de l'Hérault, membre de la ci-devant Académie des sciences de Montpellier, l'un des secrétaires de la Société libre des sciences et belles-lettres de cette ville, de celle d'agriculture de l'Hérault, honoraire de celle de Padoue, et de la Société philosophique et littéraire de Manchester, etc. A Montpellier, chez tous les libraires, et se trouve à Paris, chez A. J. Marchant, imprimeur-libraire, rue des Grands Augustins, n.° 11, an XI-1803.

plus infaillible, d'enchaîner sa férocité. Le médecin peut-il faire autre chose ? Un fléau pèse sur l'espèce humaine ; il faut en arrêter le cours ; et il y emploie son temps, ses ressources et son courage. Y a-t-il un moyen d'en anéantir la source féconde ? il l'indique, en célèbre l'excellence ; il en provoque la pratique, il appèle les hommes au plus saint de leurs devoirs : le plus grand, à l'égard d'un mal, qui, lorqu'il n'est point stationnaire, se reproduit périodiquement par épidemies plus ou moins désastreuses, n'est-il pas de tout faire concourir, pour affranchir les générations du plus funeste, du plus redoutable des tributs.

D'aussi utiles occupations ne pouvaient être suspendues que par les soins que M. Fouquet avait à prendre de sa gloire et de son avancement. Un concours (IV), ouvert, en 1776, par l'Université de médecine, pour une chaire, vacante par la mort de M. Venel ; lui en fournit l'occasion. quatre compétiteurs entrèrent en lice avec lui ; chacun d'eux se conforma à l'usage, peut-être un peu barbare, admis pour ces sortes de disputes où l'on sait qu'un certain nombre de préléçons était fait, avant la discussion de plusieurs points de doctrine qu'il fallait exposer, soutenir et défendre.

Dans ses préleçons, M. Fouquet eut à discuter ce qu'il y a de certain et de douteux dans le système qu'a donné Harvée sur la circulation du sang (1) ; à éclaircir la doctrine des anciens touchant la sanguification (2) ; à considérer les plaies dans leurs diverses complications (3) ; à parler de l'usage qu'on peut faire en médecine, soit du fer, soit des eaux

---

(1) *De certis et dubiis in systemate Harveïano de circulatione sanguinis.*

(2) *De veterum doctrinâ circa sanguificationem.*

(3) *Du vulneribus complicatis*, en trois préleçons.

martiales dont il avait encore à exposer la nature (1); enfin à traiter des antiseptiques (2). Il partagea sa matière en dix parties ou discours; il la développa avec profondeur ; et de crainte que l'exposition orale qu'il en fit, lui ôtât une partie du prix qu'il y attachait, sans y être astreint par les lois du concours, il livra le tout à l'impression, et deux fois le public devint son juge.

Quant aux douze questions dont deux, la deuxième et la cinquième rentraient dans la matière des préleçons; variées dans leur objet, elles présentèrent des sujets, ou difficiles à décider, ou délicats à discuter; souvent intéressans, toujours utiles: ne fut-ce que pour constater l'état de la science.

On demandait 1.° quelle est la distance du principe vital de l'homme à l'âme pensante (3); 2.° si les phénomènes, qui ont obligé d'imaginer l'existence des esprits animaux, se déduiraient mieux des sympathies interceptées des nerfs (4); 3.° si les lois du mouvement progressif du sang, exposées par Harvée et ses sectateurs, sont à bien d'égards, pleines d'erreurs ou d'incertitudes, nuisibles même, lorsqu'on veut en deduire des préceptes curatifs (5); 4.° d'exposer la théorie des anévrismes tant internes qu'externes (6); 5.° qui, des anciens ou des modernes, ont

---

(1) *De usu medico ferri.-De aquarum mineralium naturâ; et de usu medico aquarum mineralium martialium.*

(2) *De antisepticis proprie dictis*, en deux préleçons.

(3) *Quantum distet principium vitale hominis ab anima cogitante.*

(4) *Num ea phænomena quæ cœgerunt fingere existentiam spirituum animalium, rectius deducantur ab interceptis nervorum sympathiis?*

(5) *An leges progressivi motus sanguinis ab Harveio, ejusque sequacibus expositæ, falsitatis sint et dubii plenæ, sub multiplici respectu, damnosæque dum regulas dant faciundæ medicinæ?*

(6) *Anevrismatum, tam internorum quam externorum, theoriam exponere.*

le mieux jugé de l'état du foie (1) ; 6.° Si le pouls fournit un signe diagnostic certain du siége des maladies (2) ; 7.° si tous les poisons quelconques peuvent fournir des remèdes très-sûrs (3) ; 8.° si quand on a pris à l'intérieur du tartre vitriolé, du nitre, du sel marin et autres substances analogues, il arrive que les unes sortent du corps sans avoir subi aucun changement, tandis que les autres sortent décomposées, et, dans ce cas, quelle est la raison la plus vraisemblable de ce phénomène (4) ; 9.° si l'usage externe des plantes appelées vénéneuses est aussi nuisible ou aussi utile que leur usage interne ; et, si en les combinant entr'elles ou avec d'autres substances soit végétales soit minérales, on peut augmenter ou diminuer leurs vertus respectives (5) ; 10.° qu'y a t-il de certain et de contesté sur le mouvement du chyle, dans les vaisseaux, chylifères ou mésaraïques (6) ; 11.° si les fréquentes saignées conviennent dans la manie, et si, relativement à la tête, la saignée du pied est révulsive (7) ; 12.° enfin si, dans le tétanos, les mercuriaux sont préférables aux sudorifiques (8).

---

(1) *An de usu hepatis rectius veteres recentioribus, an vice versa ?*

(2) *An detur, in ægritudinibus sedis affectæ certa ex pulsu diagnosis ?*

(3) *Num ex venenis quibuscumque tutissima possit obtineri medicina ?*

(4) *Num intus assumptis tartaro vitriolato, nitro, sale marino, cæteris, alia immutata, alia vero radicitus decomposita excernantur, et quænam tum verosimilior habenda sit phænomeni illius ratio ?*

(5) *Utrùm plantarum, quæ venenatæ dicuntur, usus externus æque noxius sit æque utilis, ac usus ipsarum externus ? Atque utrùm varia earum combinatio inter se, aut cum aliis vegetabilibus, mineralibus-ve, alterutrorum vires augeat aut minuat ?*

(6) *Quænam sint certa, quænam controversa circa motum chyli, tum in vasis chyliferis, tum in vasis mesaraicis ?*

(7) *An maniæ pluries repetita venæsectio, et nùm hæc è pede instituta, respectu capitis, sit revulsoria ?*

(8) *An in tetano mercurialia sudoriferis sint anteponenda ?*

L'esprit est peut-être effrayé de la quantité d'objets qu'on devait réunir en quelques pages, et où il fallait éviter le double écueil de la diffusion et de l'obscurité; l'une n'étant pas plus favorable que l'autre au talent, au moins à celui qu'il convenait d'apporter à ce genre d'escrime. Et lorsqu'on pense que onze jours étaient à peine donnés pour traiter douze questions, les faire sortir de presse, et les distribuer à des antagonistes, avides d'y trouver des négligences, des omissions ou des erreurs ; on se demande pourquoi, sur la fin du XVIII.e Siècle, époque où les productions du génie avaient, en tout, assuré les progrès de la philosophie ou de la raison, l'art de disputer n'était presqu'encore, au milieu du tumulte des vociférations, que la subtilité du sophiste ou le pédantisme du logicien. La dialectique était un art que possédait M. Fouquet ; mais la nature de ses formes lui était peu favorable. Un triple airain ne défendait point sa poitrine ; et sa voix, souvent étouffée dans la chaleur des debats, n'était pas toujours suffisante pour se faire entendre. On ne rendit pas moins justice à ses talens et aux efforts qu'il fit pour les mettre à l'abri de toute contestation. Désigné comme vraiment digne du pourpre *professorial*, s'il n'en fut pas revêtu, s'il ne fut point appelé à occuper une chaire, accordée à une autre ; son savoir et les titres qu'ils lui donnaient, n'en furent pas pour cela méconnus. On a toujours atteint son but lorsque le public, que vous avez eu pour auditeur et pour juge, vous dédommage, par un suffrage unanime, de l'erreur quelquefois involontaire de l'autorité.

Retiré du concours, M. Fouquet reprit ses premières occupations, et bientôt on lui dut deux ouvrages que, d'une langue étrangère, il fit passer dans la nôtre.

Un praticien célèbre de Haslar, en Angleterre, avait lu à la société de médecine et de philosophie d'Edimbourg, deux

mémoires (1) sur les fièvres et sur la contagion. D'autres médecins avaient établi que la peste même n'est pas contagieuse, et de nos jours, on en a dit autant d'une maladie presque pestilentielle qui ravage d'autres continens. Lind au contraire traitant de la fièvre, comme d'une affection en soi, et non comme d'un signe d'affection, la considère comme le produit le plus ordinaire de la contagion, frappant ses coups d'une manière cachée et souvent insidieuse, et pouvant s'étendre (ce qui arrive plus souvent qu'on ne l'imagine) depuis la fièvre la plus simple et la plus bénigne en apparence, jusqu'à la fièvre pestilentielle la plus décidée. M. Fouquet partage ce sentiment ; il enseigne de plus, avec l'auteur qu'il traduit (2), que l'idée de la contagion entraîne nécessairement la nécessité de s'occuper de la désinfection ; et qu'on est bien peu praticien, lorsque, méconnaissant un des caractères les plus communs des fièvres, on ne s'empresse point d'en prévenir les effets, à l'aide d'une méthode active, roulant sur une administration raisonnée des émétiques, des vésicatoires,

---

(1) Lind, two papers on fevers and infection ; Lond. 1763.

(2) Mémoires sur les fièvres et sur la contagion, lus à la Société de médecine et de philosophie d'Edimbourg, par M. Jacques Lind, membre de l'hôpital du Roi à Haslar près de Portsmouth, membre du Collége des médecins d'Edimbourg, etc. Ouvrage traduit de l'anglais, et augmenté de plusieurs notes, par M. Henri Fouquet, docteur en médecine, conseiller médecin du Roi et de l'hôpital royal et militaire, membre de la Société royale des sciences, et de l'Académie de Padoue, inspecteur des eaux minérales du Languedoc, à Montpellier, chez Picot, impr. 1780.

Il est bon de noter que M. Fouquet est réellement l'auteur de cette traduction de l'anglais en français. Il eut trop rougi de s'approprier la traduction faite par un autre, et d'y mettre effrontement son nom, comme on en a un exemple pour le traité de la phthisie pulmonaire, par Reid, traduit de l'anglais par MM. Dumas et Petit d'Arson. Il est avéré que le premier ne sait pas un mot d'anglais, et que la traduction appartient seule au second.

des altérans ; et que n'inspire , ni la doctrine souvent trompeuse des crises, ni la timidité que l'expectation cherche à excuser, en faisant valoir des événemens qui ne seraient point arrivés, si on les avait prévus.

M. Fouquet ne s'en tient pas là ; ramassant, dans de bons auteurs, des preuves en faveur d'une opinion qu'on voudrait en vain contester, il accumule des notes qui confirment le texte. C'est Lind commenté par lui-même, ou par des observateurs, qui ayant bien épié et interrogé la nature, semblent n'avoir vu que par ses yeux : témoignage authentique, accord heureux, qui, en médecine comme en toute autre science, prouve la solidité des principes, par la similitude des résultats; fonde ou confirme la théorie, par la vérité des faits ; et qui, ébranlant la fausse expérience avec les armes que lui fournit la véritable, rend l'art et respectable et sublime, son application plus grande et plus sûre, sa certitude enfin moins soumise au vague des objections.

M. Fouquet, nommé en 1767 médecin de l'hôpital militaire et de la citadelle, donnait en cette qualité, des soins journaliers aux soldats, que séquestraient, de leurs régimens, cette maladie (1) cutanée qui les infecte ; et celle (2) bien plus hideuse, fléau vomi par un autre continent en punition, bien sévère sans doute, de la guerre qu'y portèrent d'avides européens, et des crimes qu'y suivirent la plus cruelle des usurpations. Que ce soit là l'origine de la siphilis, ou que, avec d'autres, on la place dans la lèpre anéantie mais affreusement régénérée, présent des Maures repoussés, des contrées ibériennes, jusques dans les marais et les bois que l'africain dispute aux monstres des déserts ; ce mal contagieux, attaque-t-il moins le principe de l'existence, portant la corruption dans le centre des chairs et

(1) La gale.

(2) La siphilis.

des os, et menaçant peut-être les générations futures, après une honteuse série de dégradations, de s'éteindre enfin sous le poison mortel qui s'attache même à l'essence de la propagation et de la vie.

Une quantité immense d'observateurs se sont ligués, sinon pour tarir cette source impure, au moins pour précipiter les effluves pernicieux qui en sortent. Parmi ces amis de l'humanité, se trouvait un médecin de l'hôpital S.t-Thomas de Londres, le docteur Fordyce, qui, dans ses élémens de médecine pratique, avait écrit un chapitre sur les maladies vénériennes, que M. Fouquet jugea digne de ses méditations. Qu'il est beau ce zèle qui, pour une affection morbide telle que la siphilis, porte à connaître toutes les méthodes pour les comparer, tous les traitemens pour les perfectionner les uns par les autres. Celui qui voulait être utile aux malades de l'hôpital S.t-Louis de Montpellier ne manqua pas cette occasion; les vues de l'auteur anglais lui avaient paru intéressantes et nées de l'observation; il s'appropria son travail; et il en résulta, en langue française, un opuscule dont le manuscrit tomba entre les mains de M. Villars, qui, infiniment zélé pour tout ce qui a l'apparence de l'utilité, demanda et obtint que l'ouvrage fût imprimé, après l'avoir enrichi d'utiles préliminaires et de notes instrutives : ainsi trois médecins studieux concoururent à la production d'un livre (1), où l'un mit son expérience, l'autre son autorité, et le dernier son érudition.

La vie d'un homme dévoué aux progrès d'une science se compose d'une suite non-interrompue de travaux qui tous tendent à accroître le domaine de la vérité, ou à perfectionner

(1) Précis sur les maladies vénériennes par M. Fordyce, traduit par M. Fouquet, augmenté de notes par M. Villars, médecin de l'hôpital militaire de Grenoble; un vol. *in*-8.o Grenoble 1791.

nos connaissances; mais la tâche est plus ou moins difficile à remplir, selon le but que l'on veut atteindre, ou mieux suivant l'importance des recherches qui doivent nous faire arriver à cet heureux résultat. Le médecin est dans ce dernier cas. La santé, la maladie sont les deux objets de ses constantes études, de ses continuelles réflexions. Il faut assurer la durée de l'une; il doit découvrir l'essence de l'autre. Tout ce qui a quelque rapport avec ses facultés, avec ses organes, avec son mode d'exister, agit, en sens direct ou en sens inverse, pour entretenir l'ordre dans les fonctions ou pour le pervertir. Quelle étendue de savoir ne doit pas posséder celui, qui doit toujours être en commerce avec la nature, pour lui surprendre ses secrets ou découvrir l'enchaînement de ses lois. La douleur et le mal affligent son semblable, la cause est connue, ses effets sont appréciés : il reste encore à déterminer le remède, à trouver les auxiliaires du traitement, à chercher des ressources inconnues, à ajouter l'expérience du temps qui fuit, à celle des siècles dont il ne reste que le souvenir.

Parmi les affections morbides, qui, par leur caractère et le genre de lésions qui les constituent, trouvent, dans l'art, des ressources infiniment limitées; il en est qui frappent davantage l'observateur, et lui inspirent un plus grand désir de les arracher à la classe si humiliante pour la médecine, des maladies incurables. Ce furent ces affections que M. Fouquet parut avoir en vue, si on en juge par son *mémoire* (1) *sur l'utilité des bains de terre dans certaines espèces de phthisie, dans le scorbut et dans quelques autres maux chroniques*, et par l'empressement qu'il mit à accréditer certains remèdes peu connus alors ou presque inusités, tels que l'émulsion de bellotas, ce gland doux du mont Atlas, qui justifie les idées singulières

(1) Assemblée publique de la Société royale des sciences, tenue le 30 Décembre 1774, pag. 41.

qu'on a eues sur la première nourriture de l'homme ; les extraits de ciguë et de jusquiame blanche, et généralement les médicamens, si prônés par les uns, si décriés par les autres, fournis par les plantes qu'on nomme vénéneuses.

La phthisie, cette horrible maladie qui a exercé tant de plumes plus ou moins savantes, ce tyran de la jeunesse et de la beauté, dont on est réduit à compter les déplorables victimes, méritait sans doute qu'on s'appliquât à la découverte d'un remède plus efficace que ces émétiques et les cautérisations de la poitrine dont se servait Hippocrate ; ce lait et toute la méthode douce que connaissent seulement le peuple et le vulgaire des médecins ; ces autres secours si incertains, si douteux, qu'un faible espoir fait prodiguer et qu'une désespérante inutité fait proscrire. A ces vaines ressources, Solano avait appris à suppléer, par une pratique bisarre, celle d'enterrer, à peu près toute entière et toute vivante, pendant un temps plus ou moins long, la personne à qui on veut en faire supporter l'action. C'est ce qu'on appelle le bain de terre. M. Fouquet en fit l'essai ; car il était avide de tout ce qui paraissait ajouter aux richesses de la thérapeutique. Mais, en faisant l'éloge d'un moyen qui, comme il le dit lui-même, a un air de singularité qui ne prévient pas en sa faveur, il n'ajouta aucun fait concluant, aux cas très-problématiques des guérisons annoncées. Le bain de terre, malgré l'imposante autorité de celui qui le proposait, n'eut point de partisan ; et les phthisiques, les scorbutiques mêmes, n'eurent encore qu'un moment pour s'ouvrir aux charmes de la plus douce comme de la plus trompeuse des illusions.

Ce serait une étrange prétention, que de vouloir s'élever, en juge compétent, entre ceux qui, comme M. Pujol (1) n'accor-

(1) OEuvres diverses de médecine-pratique, etc. Vol, I. Discours préliminaire pag. xxxvj. et Vol. II. Avertissement pag. xj.

dent au plus grand nombre des plantes vénéneuses, introduites par les médecins allemands dans la pratique de la médecine, que la qualité de poison que tout homme probe doit réprouver; et ceux qui, à l'instar de MM. Fouquet et Coulas son ami, ont montré, pour elles, une confiance, qu'on pourrait presque dire sans bornes. Que d'autres cherchent à prouver, si M. Storck, qui, en ce genre, a ouvert la carrière, tantôt heureusement téméraire, ne s'est pas enfin exagéré les vertus de ces sortes de remèdes; et si tantôt, observateur complaisant, il n'en a pas méconnu les vrais inconvéniens. Nous remarquerons, à l'égard de M. Fouquet, bien connu pour marcher avec zèle sur les traces du médecin de Vienne, et pour travailler à un traité sur l'emploi médicinal des poisons végétaux : traité néanmoins qui n'a été ni rendu public, ni laissé en manuscrit ; que cet observateur prescrivait à la vérité très-familièrement ces poisons, mais nous dirons aussi que, le plus souvent il les recommandait à des doses si modiques, qu'on pouvait presque regarder l'usage qu'il en faisait comme sans conséquence. C'est ce qu'il appelait, dans son art de formuler, tatonner avec tel ou tel remède; donner une pointe de telle plante ou de tel extrait. On ne savait pas encore que, pour obtenir de grands succès dans l'usage des substances réputées vénéneuses, il fallait rapidement en donner des quantités très-grandes, excessives même. Ce qui probablement arrêtait M. Fouquet, est qu'il faisait consister leur action dans une espèce de vapeur qui attaque l'essence même du principe vital ou la nature intime de la sensibilité. Cependant on lui doit des avis pratiques sur les résultats, obtenus avec ces plantes combinées entr'elles, avec d'autres végétaux, ou avec d'autres substances soit salines, soit minérales. Il avait vu, par exemple, que la vertu stimulante de la ciguë est modérée par l'extrait de jusquiame ; que le safran en augmente l'action emmenagogue ;

tandis que le quinquina diminue sa faculté hématogogue. Il avait encore verifié que les gommes-résines, les savonneux, certains sels rendent la vertu fondante et résolutive des plantes, plus active; enfin que cette activité est aussi infiniment manifestée par l'addition de quelque sel métallique.

Ces remarques sont celles d'un praticien qui observe et qui sait observer. M. Fouquet avait cette réputation; et combien de fois ne tourna-t'elle pas à son avantage ? Il est à peine docteur en médecine; un des professeurs de l'université, contraint de suspendre l'exercice de ses fonctions, le fait agréer pour le remplacer dans un cours de physiologie, qu'il commence le 26 Avril 1762. MM. Imbert et Barthez étaient absens de Montpellier, l'anatomie ne s'enseignait plus, et l'instruction publique en souffrait. Une commission de la cour arrive; et le 18 Avril 1782, M. Fouquet est chargé de suppléer le Chancelier dans cette partie de ses attributions.

On se rappelle que dans le cours même de cette dernière année 1782, une épidémie, qui fut au point de devenir funeste, se répandit dans le haut-Languedoc. L'alarme était générale; heureusement elle atteignit M. de Cambon, Evêque de Mirepoix, qui pour lors était à Aix à la poursuite d'un procès. Ce respectable prélat vole soudain au centre de son diocèse, mais il y parait avec M. Fouquet, qu'il prend à son passage à Montpellier. Carcassone, Castelnaudary, Toulouse, dont les médecins sont ou égarés ou inquiets, ont les yeux ouverts sur les conseils d'un homme que la renommée précédait. Celui-ci visite les malades, interroge les gens de l'art, change le régime qu'imprudemment ils avaient établi; et l'épidémie se rallentit à la voix d'un praticien, qui, dissipant les craintes qu'on avait d'une contagion dévastatrice, montra que quelques mauvaises manœuvres, introduites par la terreur d'un mal dont la nature n'était point inconnue, avait envenimé

l'épidémie. On commença à moins redouter une sueur symptomatico-critique, qui favorisait une éruption miliaire générale; et les préjugés tombèrent devant la raison qu'éclairait un profond savoir.

D'aussi grandes peines, jointes à des événemens si flatteurs, ne devaient-elles pas avoir leur récompense? Le moment arriva, et un concours (VI) ouvert en 1789 dans l'Université de médecine de Montpellier, à l'occasion de deux chaires vacantes par la mort de MM. Sabatier et Grimaud, le fit naître. M. Fouquet, que son âge et peut-être sa renommée devaient éloigner de se montrer parmi les concurrens, s'y plaça néanmoins; mais il finissait à peine sa sixième préleçon orale, lorsque des provisions de professeur en médecine, accordées par le Roi, le retirèrent de la dispute, pour l'élever au rang réservé à celui qui en serait sorti victorieux. Cette nomination n'était point sans doute dans les formes; cependant l'envie se tut devant un sexagénaire, qui, dans deux autres concours, avait fait preuve de talens, dont la vie entière, les ouvrages et les succès dans la pratique de l'art de guérir parlaient hautement en sa faveur, et qui, salué professeur contre la légitimité des usages, s'entourait encore de l'estime de ses rivaux, quand à son oreille retentissait de toutes parts l'acclamation publique.

Il est, dans les diverses branches qui composent la médecine, et principalement la pathologie, une partie essentielle, à laquelle il parait qu'Hippocrate a, le premier, donné une attention convenable. C'est la doctrine des signes ou des apparences qui, dans le cours orageux ou paisible des maladies, annoncent un bon ou un mauvais événement. Peu de médecins ont un pronostic assuré; et un livre sur la séméiotique est ce qu'on peut le moins pardonner au docteur, qui, se pressant d'écrire, choisit, pour faire un vain bruit, une matière, qu'on

est à peine dans le cas de traiter, lorsqu'on a long-temps vu des malades et surtout des maladies; lorsqu'on a le jugement mûri par la comparaison des choses vues plusieurs fois; et lorsqu'une lente et sévère réflexion a ajouté, aux observations bien faites, le prix qu'elle met à ce qui constitue la science des faits. C'est cette partie que M. Fouquet enseigna d'abord dans l'université dont il venait d'être membre. Ses cahiers lui furent surpris, et souvent il a donné à entendre qu'il connaissait l'usage peu délicat que des disciples en avaient fait. Il alternait, dans l'enseignement annuel, ce cours avec des prélecons sur les maladies vénériennes, lorsque le gouvernement changeant de face, toutes les institutions anciennes cessèrent; et que, à la mémorable série des professeurs qui, depuis 1080 jusqu'à 1795, avaient formé l'université de Montpellier, succéda, pour des usages nouveaux, de nouveaux professeurs.

A cette époque le bruit s'était répandu que l'enseignement, qu'on allait réformer, aurait deux chaires de clinique. L'opinion était formée sur ce complément qu'il convenait de donner à l'instruction. Déjà en l'an II (1794), un essai (VI) en ce genre avait été fait dans l'hopital St.-Eloi, et la confiance des administrations, d'accord avec le vœu des nombreux élèves, qui pour lors fréquentaient nos Ecoles, avait appelé, à cette utile et glorieuse fonction, un homme (1) qui toujours avait mis son zèle à bien remplir ses penibles et honorables devoirs. Toutes les dispositions étaient faites et réglées, la salle clinique avait été choisie et instituée : tout à coup au professeur provisoire succéda M. Fouquet, nommé dans l'Ecole de santé, professeur de clinique interne. Quels furent ses droits à cette première place de l'enseignement ? Son âge, sa longue expérience et l'avantage bien constaté d'être l'un des membres

(1) L'auteur de cet éloge.

si peu nombreux (1) de l'ancienne Université de médecine. On dit qu'il avait ambitionné cette place et que ses mesures avaient été prises pour monter à un poste digne de son expérience et de ses talens. Ce qui pourrait jeter du doute sur la vérité d'un tel bruit, c'est que la clinique était à peine parfaitement assise sur ses bases, que M. Fouquet renonça presque volontairement à l'enseignement ; le ministre autorisa cette sorte de retraite, et par le réglement donné à l'Ecole de Montpellier le 22 Fructidor an XI, nommé professeur honoraire, M. Fouquet ne tint à cette Ecole que par la bienveillance, et un reste de fonction dont jamais il ne s'est départi.

Cependant ce médecin laissait à la clinique, un plan (2) d'institution qu'il a declaré lui avoir été propre ; des observations (3) sur la constitution *semestrée de l'an* V, et un discours (4) qu'il prononça en l'an XI au renouvellement de l'année scholaire.

Dans le plan d'institution sur lequel est calqué le discours, on voit l'instruction clinique, dans un hôpital entièrement mis à la disposition des professeurs, concentrée dans une salle uni-

---

(1) Ils se bornaient à MM. René, Gouan, Fouquet et Baumes.

(2) Programme des cours d'enseignement dans l'école de santé de Montpellier, an III, pag. 38.

(3) Observations sur la constitution des six premiers mois de l'an V, à Montpellier, et sur les principales maladies qui ont régné, pendant ce sémestre, dans cette commune et aux environs, communiquées aux Eléves de la clinique, Par le Citoyen Henri Fouquet, Professeur de Clinique interne près l'Ecole de santé de Montpellier, ci-devant Professeur de l'Université de Médecine, ancien Médecin de l'Hôpital militaire et de la Citadelle, Membre de l'Académie de Padoue, de la Société libre des Sciences et belles Lettres de Montpellier, Correspondant de la Société de Médecine de Paris. *A Montpellier, an VI.*

(4) Discours sur la clinique, par le Citoyen Henri Fouquet, président de l'école, *in*-4.°, Montpellier an XI.

que, et les discussions théoriques, même les débats et les controverses entre élèves, remplacer les recherches faites au lit des malades.

Mais s'il fallait dire son avis *avec cette franchise qui mettant les intérêts de la vérité au-dessus de tout, ne s'en laisse imposer ni par l'autorité des noms, ni par les jugemens de la multitude* : c'est ainsi que s'exprimait M. Fouquet lui même; qu'est-ce qu'une salle clinique dans un hôpital où tout doit être clinique? Qu'est-ce qu'une institution isolée, dans un lieu où tous les malades sont vus par les mêmes professeurs, assujétis à une même règle, traités avec les mêmes médicaments? Qu'est-ce enfin qu'un enseignement qui se passe en conférences établies d'élève à élève; où le professeur, dans le coin d'une salle, se met en tiers avec les disciples; où l'objet principal roule sur la solution théorique de quelques questions? Est-ce là ce qui supplée à la sévère analyse des symptômes, à l'examen scrupuleux des causes, à la distinction précise des caractères morbides, à l'essai méthodique des remèdes, enfin à la lumière que répand, sur le siége et le principe de nos maux, les cadavres dans lesquels on étudie, pour l'instruction des vivans, les effets hideux de la mort, ou ce qu'ont laissé les lésions primitives ou consécutives des organes.

Quoi qu'il en soit de ces réflexions, les observations sur la constitution des six premiers mois de l'an V, que M. Fouquet publia l'année suivante, sont riches de détail et d'instruction sur plusieurs points de pathologie, de séméiotique et de thérapeutique. Le caractère des maladies était généralement pituitoso-bilieux; mais les formes furent infiniment variées. En les décrivant rapidement, l'auteur y fait naître cent occasions, ou de confirmer divers passages d'Hippocrate, d'apprécier la doctrine des plus grands cliniciens ou d'éclaircir une

foule de préceptes avec lesquels doivent se familiariser des disciples avides de savoir. Il redisait aux élèves de la clinique, ce qu'il leur avait expliqué à propos des symptômes ou des événemens des maladies; et son intention se trouve justifiée par la nature des détails dans lesquels il entre, et par l'utilité des transitions qui donnent lieu à des développemens ultérieurs.

Dans son discours sur la clinique, par lequel il semble que M. Fouquet dit adieu à toutes les institutions humaines, nous voyons cet important objet des études médicales, considéré sous le rapport de l'instruction donnée au lit des malades; sous celui des qualités et des dispositions que doivent y apporter le maître et les disciples, enfin sous celui de leurs devoirs respectifs. Quelle haute idée ne donne-t-il pas des talens de celui qui écoute les leçons de l'expérience et de celui qui les donne. La médecine pratique ou la clinique est la même chose aux yeux de quiconque ne connaît pas plus l'une que l'autre; mais quelle différence n'y a-t-il pas entre le médecin qui traite un malade et le médecin qui raisonne l'art de le traiter. Dans le monde, le praticien est soumis à toutes les circonstances; dans l'hôpital du clinicien, toutes les circonstances lui sont soumises. L'un, entraîné quelquefois par l'impérieux besoin de conserver sa réputation, tergiverse ou compose avec ses desseins; l'autre ne peut devoir sa réputation qu'à sa profonde sagesse, qui lui défend de rien hazarder; et à sa judicieuse audace, qui lui prescrit de tout tenter. Mais ses vues, son but, tout ce qu'il a à faire se confond dans le traitement des maladies, et ce traitement ne suppose que leur connaissance parfaite. Les principes de la médecine ne font point partie d'un plan général de cet enseignement; l'hygiène en est également séparée. Disserte-t-on sur les moyens de conserver la santé quand on l'a perdue, et qu'on demande

à l'art, ses ressources pour la rétablir. La clinique a aussi élevé une barrière entre elle et la métaphysique, qui se nourrit d'abstraction; entre elle, et la physiologie philosophique, qui, souvent raisoneuse, ne s'accorde point avec le solide empirisme. Pourquoi les appellerait-on à son secours? Pourquoi, établissant les droits de la théorie et de la pratique, en d'autres termes et employant ceux qu'a choisis M. Fouquet, sans néanmoins trop les approuver; pourquoi, séparant la clinique proprement dite ou la pratique, de l'école ordinaire de médecine, et celle-ci, de l'école clinique ou clinique école, veut-on, relativement à cette dernière, que la discussion du dogme s'identifie avec l'application de ses résultats? Ne reste-t-il pas encore au clinicien, et les préceptes variés de la sémeiotique, et les règles étendues de la thérapeutique, toutes les nuances de la matière médicale, tout l'ensemble de l'art de formuler. Ne demandons pas tous les talens à un seul homme, de crainte que, en sondant son intelligence, nous ne trouvions trop tôt les bornes de l'esprit humain, ou le rêve de celui, qui n'a pas su s'arrêter en lui traçant le cercle de ses devoirs.

Les autres productions médicales de M. Fouquet sont, en quelque sorte, trop fugitives pour mériter qu'on y fasse spécialement attention. Nous ne condamnerons pas cependant au silence, les courts détails qu'il a publiés, d'après M. Battaglia chirurgien italien, sur une brûlure par une cause inconnue, suivie de la mort. Cette observation (1) est du mois de Septembre 1786. A cette époque, on ne savait pas aussi bien qu'aujourd'hui, que le corps humain, dans quelques circonstances rares, pouvait s'enflammer spontanément, et se résoudre en cendres par l'effet d'une combustion véritablement physique. Jadis les faits de cette nature, toujours étonnans et miracu-

(1) Journal de médecine de Paris *in* 12, tom. LXVIII, pag. 486.

leux, passaient pour être les révoltans résultats du crime et le comble de la scélératesse ingénieuse. Ces flammes phosphoriques, qui frappaient les yeux et portaient même la terreur dans l'esprit de ceux qui en étaient témoins, observées dans les lieux où reposent religieusement les cadavres, étaient comptées parmi les miracles que pouvaient faire les morts. Aujourd'hui les combustions humaines spontanées sont des faits connus ; elles rentrent dans l'ordre des choses vérifiées ; et on est forcé de reconnaître, au milieu même des actes de la vie, des phénomènes qui appartiennent uniquement aux forces physiques et chimiques de la nature universelle.

M. Fouquet communiqua à la société libre des sciences et belles-lettres de Montpellier, le 6 Frimaire an X, des observations (1) sur les bons effets de l'eau de Balaruc, prise en boisson et à des doses très-modérées, dans quelques espèces de vomissement chronique. C'est le dernier tribut payé à la médecine et à la science d'observation, par un homme qui, après avoir eu à se plaindre de l'injustice (VII) même de ses concitoyens, jouissait enfin parmi eux de la vénération dont on aime à entourer les grands médecins. Il ne faut pas douter que ce ne soit à ce sentiment, pour lequel nous sacrifions les plus belles années de notre existence, que M. Fouquet dut deux circonstances bien glorieuses.

La première est celle où les chefs de l'autorité auprès des armées des Pyrénées-orientales, ayant réclamé à Montpellier, une commission composée de médecins, de chirurgiens et de pharmaciens, pour porter dans les lieux où campaient les soldats de la liberté, l'œil vigilant de la philantropie, et les secours qu'on attendait d'une sage et heureuse réunion ; Fouquet en fut le chef et l'ornement. Des maladies graves infectaient les camps

(1) Recueil des bulletins, publiés par la Société libre des sciences et belles-lettres de Montpellier, Tom. I, an XI (1803), pag. 133.

et les hôpitaux ; la victoire pouvait être enchaînée par le génie du mal et de la douleur ; il fallait en arrêter les invisibles coups : c'est ce dont s'occupèrent ceux auxquels on donna une si noble tâche ; ils ne revinrent que devancés par le bruit de leurs succès.

La seconde de ces circonstances fut cette époque, plus honorable peut-être, où toute l'Andalousie gémissait, en 1800, sous l'empire funeste d'une maladie qui fit deux cent mille victimes. L'Espagne entière tremblait pour la plus dangereuse des propagations. Le ministère français avait à craindre que, franchissant nos frontières, elle n'apportât en France la désolation et la mort. Il voulut que deux professeurs de l'école de médecine de Montpellier se transportassent sur les lieux, pour juger par eux-mêmes, ce qu'était une épidémie dont la renommée grossissait encore les sanglans effets. Jadis quand la peste frappait les habitans de Marseille, trois d'entre nos médecins, à la voix de l'autorité, se dévouèrent héroïquement aux coups mortels qu'elle pouvait leur porter : ainsi c'est dans l'art de guérir que, pour le bonheur ou la sécurité des gouvernemens, reposent, pendant le règne des calamités publiques, l'espoir et la tranquilité, comme les jours des citoyens. Appelé par le choix de ses collègues pour aller, sur un sol étranger, servir la cause de l'humanité, M. Fouquet, dans un moment d'enthousiasme, accepta cette courageuse mission. La froide réflexion vint bientôt affaiblir son zèle ; et l'école, qui fut contrainte de le remplacer, eut tout fait sans doute pour sa gloire, en créant une commission imposante, si celle-ci, mieux secondée dans les régions qu'elle parcourrait, eut trouvé l'appui d'un gouvernement étranger ; et si une fatale dissension, élevée ensuite parmi ses membres, n'eut anéanti à jamais l'espoir qu'avait donné tant de fatigues, de dépenses et de dévouement.

M. Fouquet avait successivement vu descendre dans la tombe presque tous les confrères d'un âge à peu près analogue au sien, et seul, heureux nestor de l'art de guérir, il était le centre de toutes les consultations, qui sortent annuellement en si grand nombre de Montpellier. Tous les praticiens, placés plus ou moins loin de lui, dans l'ordre des années, se plaisaient à le voir l'âme de leurs conseils et l'oracle de leurs décisions. Il se plaignait cependant qu'on fit quelquefois valoir adroitement son âge, contre lui-même, pour l'écarter des malades qui voulaient profiter des fruits de sa mûre expérience. Il aimait à dire que les médecins n'exerçaient pas toujours leur art, avec délicatesse envers leurs collègues ; avec dignité envers ceux qui avaient besoin de leurs soins : mais si ce reproche pouvait être mérité par quelques-uns, il ne portait heureusement aucune atteinte à tant d'autres, dont la loyauté et le noble désintéressement sont aussi connus, qu'ils doivent être ordinaires chez les gens d'une aussi honorable profession.

Une piquante anecdote était quelquefois dans sa bouche; et malgré toute sa singularité, elle devait être très-vraie, puisque M. Fouquet aimait à la répéter. Une Dame, qui avait eu occasion plusieurs fois d'éprouver les talens de ce médecin, désirant revenir à Montpellier pour être plus à portée de les faire encore tourner à son avantage, s'adressa à lui pour le soin de lui procurer un appartement, qu'elle devait venir occuper à une époque fixe. M. Fouquet se mit en devoir de lui être utile. Le temps designé pour l'arrivée de cette Dame était passé et le loyer courait sur le compte du médecin, qui ne savait comment interpréter et son retard et son silence ; lorsqu'un jour, il se trouve abordé, au milieu d'une rue, avec tout l'empressement de la surprise et de la joie par un Monsieur de la connaissance de sa malade. Eh quoi ? lui dit-il, je vous vois, c'est M. Fouquet ! celui-ci répond et craignant

pour les jours de leur amie commune, s'empresse de lui demander où elle est, ce qu'elle fait ? elle est à Montpellier depuis trois semaines, répartit il, elle fait des remèdes dont elle n'a pas lieu de se louer. Des remèdes ! interrompt le praticien ; elle a donc fait outrage à mon zèle, aux sentimens profonds de l'amitié. Non, reprend le Monsieur ; mais elle vous croit mort, et elle a donné ce matin encore des larmes à votre perte : courons la désabuser. M. Fouquet paraît ; des pleurs d'attendrissement coulent ; le médecin, qu'une vraie confiance n'avait point placé auprès de la malade est éconduit ; et celui qui le remplace, unissant les resources du talent au zèle de l'amitié, a bientôt fait une cure de plus.

Dans sa vie entière, M. Fouquet fut toujours digne de lui, et de la profession qu'il avait embrassé. Il consacra son existence à la faire vouloir avec honneur et décence. Aucun événement malheureux n'en dérangea le paisible cours ; à peine faut-il compter à cet égard, le retour de ses ophtalmies, quelque temps après qu'il eut serré les nœuds de l'hymen avec Mademoiselle Aubaric, à laquelle il à survécu un petit nombre d'années, après en avoir fait le bonheur depuis 1773. Il n'en avait eu aucun enfant.

Quant à la nature de ses maux d'yeux, après y avoir bien réfléchi, M. Fouquet crut découvrir qu'ils n'étaient que des accès de fièvre masqués ; il les attaqua d'après cette opinion et il s'en débarrassa à jamais.

Parvenu jusques à l'âge de 78 ans, malgré quelques craintes vives d'une affection polypeuse héréditaire, et que semblaient annoncer des attaques imparfaites d'asthme, auxquelles il parut être sujet, sur la fin de sa vie ; M. Fouquet, sain d'ailleurs de corps et d'esprit, mourut le quatrième jour d'une hémiplégie, le 10 Octobre 1806. Il est remarquable que cette maladie, que précéda une émotion passagère de l'âme ressentie quelques jours

auparavant, le frappa subitement dans la matinée, après un déjeuner frugal ; l'affaissement s'empara de la machine, il fut graduel ; et le passage de la vie à la destruction, ainsi, devint insensible.

M. Fouquet, professeur honoraire de l'Ecole de médecine de Montpellier, avait été professeur de clinique interne dans cette école ; ci-devant, professeur de l'Université de médecine ; ancien médecin en chef pensionné de l'hôpital militaire et de la citadelle ; inspecteur général des eaux minérales du Languedoc ; membre de l'Académie de Padoue, du Collége royal des médecins et de l'Académie de médecine de Madrid ; du Collége royal des médecins de Stockolm ; de la Société de médecine de Paris, et associé de la Société médicale d'émulation de la même ville ; ci-devant membre de la Société royale des sciences de Montpellier et de la Société libre des sciences et belles-lettres de la même ville ; des Sociétés médicales de Lyon, Bordeaux, Toulouse et Marseille ; honoraire de la Société de médecine pratique de Montpellier ; de l'institut national de France et membre de la Légion d'honneur.

S'il est un médecin auquel il puisse être comparé, c'est à Hippocrate pour lequel il eut toujours un respect très-réligieux. Son nom était souvent dans sa bouche ; c'était pour lui la plus respectable, la plus auguste des autorités. Entrait-il dans la salle de l'Ecole de médecine, où le buste antique de ce grand homme a été solennellement élevé ; ses regards se dirigeaient sur lui, et un moment de contemplation semblait annoncer, et l'espèce de culte qu'il rendait au médecin que l'opinion des siècles a divinisé, et l'invocation tacite qu'il faisait à son génie. Ce trait seul caractérise M. Fouquet : puissent ceux à qui sa mémoire est chère et qui seront désireux de marcher sur ses traces, se rappeler toujours, que le nom d'Hippocrate est bien vain, s'il n'est pas, pour eux, l'emblême de l'amour de la vertu ; celui

du désir de rechercher sans cesse la vérité ; celui enfin de la nécessité de consacrer une vie, que l'humanité réclame toute entière, à l'expérience dont la science ne peut se passer, comme à l'observation qui n'en est que l'analyse profonde et les utiles résultats.

NOTES.

Note I.re, *correspondant à la page* 5.

Cet Eloge n'est pas, comme on en a des exemples, divisé en cinq parties; exorde, premier, second et troisième points, enfin péroraison; ce qui serait trop souverainement ridicule. Un académicien, à moins qu'il n'ait envie d'assommer son auditoire et d'endormir son lecteur, ne doit jamais chercher à imiter un bon religieux de St.-François, faisant *théologalement* le panégyrique d'un Saint de son ordre. L'écrivain, en prenant un tel modèle, est sûr de prouver que, lorsqu'il cesse d'être plagiaire, c'est-à-dire, d'imprimer avec impudeur les cahiers des autres, et qu'il puise dans son propre fonds, est, dans sa diffusion, d'une sécheresse telle, d'une telle pauvreté de moyens que, dès les premières pages, il a complètement donné la mesure de son talent.

Le genre de l'éloge est sans doute devenu difficile; on n'imite pas facilement ceux, qui se sont distingués dans cette carrière; et qui, par la supériorité de leurs talens, sont devenus des modèles inimitables. Parmi ceux qui prennent la plume, ou qui, par leur position, sont obligés de la prendre, pour honorer la mémoire de ceux qui ne sont plus, les uns choisissent le style narratif et simplement historique; les autres, sans altérer le fil naturel du récit, obéissent à des mouvemens oratoires et cherchent à relever le discours, au fonds quelquefois assez oiseux, par quelques traits saillans ou par des réflexions philosophiques. Je ne crois pas que ce soit par prétention; chacun suit l'impulsion de son génie, ou se subordonne à sa manière d'écrire. Mais il est un point sur lequel on doit se réunir. Ce point est la proscription de tous détails complètement inutiles, de toute fade adulation, de tout grossier mensonge. Malheur aux écrivains qui prennent, pour des fleurs de rhétorique, ces impulsions des cœurs faux ou pervers; plus grand malheur encore à ceux qui vont jusques à emprunter, à la calomnie, des traits qui, tôt ou tard décèlent toute la noirceur de leur âme.

Au reste, cet éloge, le quatrième que j'ai déjà prononcé, ne devait pas encore être rendu public; sa place était marquée dans le second volume des

Actes de la Société de médecine-pratique de Montpellier. Mais comme l'impression de ce volume n'est pas très-prochaine, j'ai cédé, en anticipant sur la publicité donnée à l'éloge de M. Fouquet, à des sollicitations dont je ne dois pas faire connaître les motifs, et dont la connaissance importe fort peu au succès que cet opuscule doit avoir.

Note II, *correspondant à la page* 8.

Plusieurs personnes qui ont vécu dans la familiarité de M. Fouquet, lui ont entendu réciter une élégie, qu'il avait composée à l'occasion de la perte d'un enfant fortement affectionné. Cette élégie, quoique courte, respirait une tendre mélancolie, comme la plus touchante sensibilité. Elle avait la grâce et le moëlleux de quelques-uns des morceaux délicats de Tibulle, avec l'empreinte de la tristesse qu'Ovide mit dans quelques-uns de ses vers. J'ai cherché à m'en rappeler quelques passages; et ma mémoire m'a mal servi. Au reste, M. Fouquet avait si souvent à la bouche quelques passages en vers, dont il ne citait pas l'auteur, que l'on était persuadé qu'ils faisaient quelquefois partie de ses productions. Cette disposition d'esprit influa sans doute sur le goût qu'eut M. Fouquet de traiter avec plaisir, même en médecine et de préférence, tout ce qui exigeait l'exercice de l'imagination, et ce qui tenait au sentiment. Mais on doit le dire, parce que le genre de l'éloge se rattache à celui de l'histoire; si M. Fouquet eut le goût et le talent du poëte; il en eut aussi l'amour-propre, qu'on n'irritait, ni qu'on n'offensait pas en vain.

Note III, *correspondant à la page* 16.

La dissertation sur le tissu cribleux n'est point la seule qui soit sortie de la plume de M. Fouquet; on lui a donné encore les thèses suivantes:

1.° *De passione iliacâ, tentamen therapeutico-medicum*, présentée par M. Seysiriat, en Avril 1776.

2.° *De nonnullis morbis convulsivis œsophagi*; défendue par M. Courant, de Montpellier, en Janvier 1778.

3.° *Dissertatio medica de diabete*; discutée par M. Dautane, en Novembre 1783.

Ces dissertations sont d'une belle latinité, riches d'érudition et font honneur à ceux qui ont su les provoquer et les défendre.

S'expliquer ainsi au sujet des élèves en médecine, qui n'ont pas été les auteurs

des thèses qu'ils ont soutenues, est étrangement différer d'opinion, avec ces gens (et il en est qui poussent la morgue et le dédain jusques à ce point), qui pensent que de pareils élèves ne font faire leurs dissertations, que *parce qu'ils se sentent incapables de rien produire eux-mêmes.* Ceux qui tiennent orgueilleusement un langage aussi peu mesuré, ne savent pas sans doute, que des personnages au moins à très-grande prétention, étant eux-mêmes élèves en médecine, ont eu recours au même expédient, et que, à tout bien prendre, il vaut infiniment mieux soutenir une thèse qu'on n'a pas faite, que, plagiaire déhonté, chercher à se faire un nom, en s'appropriant le travail des auteurs qui, descendus dans la tombe, ne peuvent pas révendiquer le fruit de leurs veilles.

Comme dans un reproche aussi grave, il ne faut rien avancer sans preuves; bien que je pusse citer divers ouvrages qui n'ont appartenu que pour la forme, à ceux qui les ont publiés; je me bornerai aux deux suivans :

1.o *Conspectus physiologicus, de fontibus differèntiarum inter homines relative ad scientias; quam, Deo duce et auspice Dei-parâ, in augustissimo Ludoviceo medico Monspeliensi, tueri conabitur,* Auctor, *J.-Antonius-Claudius* Chaptal, *Nojarensis* (de Badarous en Gevaudan) *apud Gabalos, liberalium artium Magister, et jamdudum medicinæ alumnus, die mensis Novembris anni* 1776, *pro baccalaureatus gradu consequendo.* J'ai entendu dire à des hommes très-respectables, et c'est encore l'opinion de bien de médecins à Montpellier, que cette thèse, d'un homme dont la fortune et les mœurs ont bien changé, et dont je ne croyais avoir à proférer le nom que devant les Tribunaux, est de la façon de M. Pinel, alors instituteur à Montpellier, bien qu'il y ait Auctor, dans le titre de la thèse.

2.o *Mémoire couronné par la Société royale de médecine de Paris, dans lequel, après avoir exposé les idées générales que l'on doit se former sur la nature de la fièvre et sur celle des maladies chroniques, on tâche de déterminer, dans quelles espèces et dans quels temps des maladies chroniques, la fièvre peut être utile ou dangereuse, et avec quelles précautions on doit l'exciter ou la modérer dans leur traitement? par M. Dumas, docteur en médecine de l'Université de Montpellier, associé correspondant de la Société royale des sciences de la même ville. A Montpellier, de l'imprimerie de J.-Fr. Picot,* 1787. Quant à cet ouvrage, je ne dirai pas ce que j'en ai entendu dire; mais comme l'auteur ne manquera pas de crier à l'imposture (c'est un de ses cris de guerre), qu'il lise, s'il le veut bien, ces quelques lignes mises en parallèle, et j'espère qu'il baissera d'un ton, de quelque style qu'il ait écrit l'avertissement placé en tête de ce *mémoire couronné*, où, par exemple, on trouve que l'auteur avait partagé le prix avec

M. Pujol, tandis qu'il n'avait obtenu qu'une médaille dont la valeur donnait seulement le quart du prix proposé. Mais revenons à notre preuve, et ne la cherchons, ni dans l'ouvrage sur le *système méthodique de nomenclature et de classification des muscles du corps humain*, *Montpellier*, *an V*-1797, mis en opposition avec l'ouvrage de M. Chaussier publié sur ce même sujet; ni dans les *principes de physiologie* mis en parallèle avec le *cours* manuscrit *de physiologie* par feu M. de Grimaud, et avec l'ouvrage de David Hartley, traduit de l'anglais par M. Sicard : *de l'homme, de ses facultés physiques et intellectuelles, de ses devoirs et de ses espérances*, *Paris an XI*-1802 : nous ne pouvons encore parler d'un *traité* projeté *sur les maladies chroniques*, à mettre aussi en parallele avec un *traité* manuscrit *sur les maladies chroniques*, laissé par feu M. de Grimaud, et qu'on sait, d'après le témoignage du docteur L....., être tombé en de certaines mains : revenons, dis-je, à notre preuve, et prenons-là dans les deux ouvrages suivans.

Mémoire couronné sur la fièvre, par M. DUMAS, *Montpellier*, 1787.

L'ordre suivant lequel se succèdent les phénomènes constitutifs d'une maladie, embrasse.... pag. 15.

Il est bon... de le (le médecin) rappeler quelquefois à sa destination première.... Il est bon de lui répéter avec opiniâtreté.... que l'art ne peut rien sur elle (la nature), s'il ne lui reste constamment asservi. Pag. 13.

Le célèbre Medicus a avancé que toutes les maladies périodiques tiennent beaucoup de la nature réelle des fièvres intermittentes, quoiqu'elles se produisent sous des signes bien différens de ceux qui la manifestent pour l'ordinaire, pag. 3.

La plupart des auteurs ont, d'après Galien, fait consister la fièvre dans une augmentation de chaleur dépendan-

Cours complet de fièvres, par feu M. DE GRIMAUD, *Montpellier*, 1791.

L'ordre dans lequel se suivent les phénomènes constitutifs d'une maladie, est.... Tom. I, pag. 3.

On ne saurait trop souvent rappeler le médecin à sa destination véritable, on ne saurait trop souvent lui répéter.... qu'il ne peut sur elle (la nature) qu'autant qu'il lui reste constamment asservi. Tom. I, pag. 25.

M. Casimir Medicus a démontré que toutes les maladies périodiques..., sont de même nature que la fièvre intermittente.... et cependant, il n'est point de symptômes sous lesquels ces maladies ne puissent se masquer. Pag. 71. 72.

Galien.... faisait consister l'essence de la fièvre dans une augmentation de chaleur..., accompagnée d'un de-

d'une affection du cœur, transmise à tous les organes par le moyen des artères et des veines et accompagnée de plus d'un désordre sensible dans l'exercice ordinaire des fonctions. P. 42.

sordre sensible et soutenu dans l'exercice des fonctions (laquelle devait dépendre d'une affection même du cœur. *Ib.* pag. 44.

Nota bene. Toute la doctrine sur la fièvre du *mémoire couronné* et du *cours des fièvres*, est absolument la même chose, pour la substance des phrases, pour les autorités. Exemple.

Il arrive souvent qu'après la terminaison complète d'une fièvre, la chaleur monte et se soutient au-dessus de son intensité naturelle, et M. De Haen a observé qu'elle demeurait élevée, pendant sept à huit jours, à quatre ou cinq degrés au-dessus de la température ordinaire ; en sorte que la chaleur est de 100 à 101 degrés au thermomètre de Farenheit, pendant les huit jours qui suivent la terminaison d'une fièvre, au lieu de rester à 95 ou 96 degrés, comme elle est dans l'état ordinaire. Pag. 45.

Cette observation sur l'augmentation de chaleur, me paraît analogue à l'observation de M. De Haen, qui a expérimenté qu'après les fièvres... terminées soit spontanément, soit par les secours de l'art, la chaleur se soutient assez constamment pendant sept ou huit jours à quatre ou cinq degrés au-dessus de la température ordinaire ; en sorte qu'au lieu que dans un homme parfaitement sain, la température est *à peu près* de 97 à 99 degrés au thermomètre de Farenheit, dans un homme qui vient d'avoir la fièvre, la chaleur est de 100 ou 101 degrés pendant les huit jours qui suivent la terminaison de cette fièvre, *ib.* p. 48 et 49.

Le froid du premier période de la fièvre est occasionné par le spasme fébrile, pag. 56.

Le spasme fébrile ou le premier période de la fièvre est... accompagné d'une sensation de froid... *ib.* p. 99.

Arrêtons-nous, car il serait trop fastidieux de poursuivre cette tâche. J'en ai assez dit sans doute ; mais je puis avancer que celui qui voudra poursuivre le parallèle, se convaincra qu'il n'est pas une idée, un sens de phrase, qu'il n'est pas même un vice d'élocution du *mémoire couronné*, qu'on ne retrouve dans le *cours complet des fièvres*. Il y a plus, et en lisant, dans le *mémoire couronné*, tant de noms d'Auteurs complètement estropiés, on en tirera cette autre conséquence, que c'était sur des manuscrits mal copiés qu'écrivait l'auteur du *mémoire couronné* qui, néanmoins a fait lui-même imprimer son ouvrage ; ou que l'auteur de ce *mémoire couronné* n'était pas très-fort en bonne érudition médicinale.

Werlof p. 28. 38. 56. 90 : Verlof p. 178.... pour Werlhof.
Stool p. 31. 37. 65. 66. 73. 153. 194... pour Stoll.
Cotuni p. 31.... pour Cotunnius, nom latinisé ; ou Cotugno, vrai nom italien.
Pringles p. 37. 48.... pour Pringle.
Vagler p. 37, 137.... pour Wagler.
Glasse p. 48. Glas p. 156.... pour Glass.
Hilari p. 48.... ponr Hillary.
Sthal p. 105, Sthaal p. 171.... pour Stahl.
Lorri p. 105.... pour Lorry.
Kœmps p. 125.... pour Kœmpf.
Sydenam p. 66. 182. Sydhenam p. 107... pour Sydenham.
Mauduit p. 118.... pour Mauduyt.
Ludwigh p. 155.... pour Ludwig.

Clisston, Scheldon, Winthringam p. 156. Ici se trouve trois erreurs pour une. Aucun médecin anglais connu ne s'appèle Clisston ; mais il en est un très-connu qui s'appelle Cliffton Wintringham. En plaçant Scheldon, entre Clisston en Winthringam, l'auteur du *mémoire couronné* a voulu désigner deux auteurs, tandis que c'est le même individu.

Scheldon p. 156. Schéeldon p. 161.... pour Sheldon.
Heuson p. 161.... pour Hewson.
Rhuisc p. 162.... pour Ruysch.
Barthès p. 182.... pour Barthez.

Reprenons actuellement le but de cette note, que la digression, dans laquelle je viens d'entrer, m'a trop fait perdre de vue, non seulement je voulais faire remarquer qu'on peut se sentir capable de produire quelque chose de soi-même, quoiqu'on n'ait pas été l'auteur d'une thèse que l'on a défendue ; mais encore qu'il y avait divers motifs, bons ou mauvais, qui portent un médecin ou un professeur à faire défendre, dans une thèse, ses opinions par un autre.

Les mauvais motifs sont ceux de ces médecins ou professeurs qui, voulant cacher la malignité et l'envie qui dévorent leurs âmes, surprennent la confiance de leurs prosélytes, et leur rédigent des dissertations, dans le but d'attaquer, avec virulence et grossiéreté, les écrits et la personne de ceux qui les offusquent : j'ai eu, par exemple, souvent à me plaindre de la position dans laquelle se sont trouvés, à mon égard, quelques-uns de mes haineux antagonistes, et surtout de l'abus qu'ils en ont fait.

C'est un très-bon motif au contraire, lorsque un médecin ou un professeur saisit l'occasion d'une thèse, pour répandre sa doctrine ou publier

des choses qui peuvent tourner à l'utilité générale. On ne saurait trop encourager de tels offices ; et quoi qu'en disent des hommes, qui oublient ce qu'ils ont fait comme ce qu'ils ont été, les jeunes gens, qui les secondent, n'en peuvent pas moins être pleins de mérite, d'aptitude et d'instruction.

Note IV, *correspondant à la page* 28.

Nous ne parlerons ici que de ce concours qui eut lieu en 1776, au moment même où je terminais mes études médicinales ; quoique M. Fouquet eut également figuré dans un autre concours, ouvert en 1766, après la mort du célèbre Fizes ; parce que la dispute, qui eut lieu pour la chaire vacante en 1766, et dans laquelle M. Fouquet eut pour concurrens MM. René, Cusson, Collet, Masson, Vigarous, Sabatier et Estève fut troublée par plusieurs scènes indécentes et scandaleuses, qui provoquèrent un coup d'autorité. M.r de Sauvages était mort pendant le concours ; et, comme en 1790, il y avait deux chaires à donner au lieu d'une, le Roi, en faisant signifier l'ordre d'interrompre la dispute, nomma le docteur René, l'un des disputans, à la chaire vacante par la mort de M. Fizes; et M. Gouan, l'un des juges adjoints, à celle vacante par la mort de M. de Sauvages. La première de ces nominations fut regardée au moins comme une justice, et la seconde comme un excès de faveur, M. Gouan n'ayant jamais fait preuve de talens dans aucun concours ; circonstance essentielle pour être admis dans l'ancienne Université de médecine.

Au reste cette dispute de 1776 avait commencé avec huit prétendans : MM. Estève, Vigarous, Sabatier, Fouquet, Brun, Lamayran, Vrignault et Guichard ; mais elle ne se termina qu'avec cinq ; MM. Estève, Vrignault et Guichard s'étant retirés pendant son cours. Au commencement de chaque dispute, on voit ordinairement un nombre plus ou moins grand de prétendans, descendre dans la lice, et ce nombre diminuer en proportion des difficultés que chacun paraît rencontrer, sauf le chapitre des événemens qui deviennent des raisons majeures. On n'a jamais mis en problème, si un homme qui s'est retiré d'un concours sans autre motif apparent que le sentiment de son impuissance, mérite d'entrer ensuite, sans dispute préalable, dans un corps enseignant. Cette question eut été facilement et affirmativement résolue, si la révolution et le bouleversement qu'elle a amené, n'eussent changé toutes les idées à cet égard. Sans cette étrange et fatale circonstance, l'instruction publique n'eut pas été confiée à certains hommes, qui peuvent avoir en partage des talens orduriers ou quelque trempe d'esprit cynique, mais non le savoir réel et surtout celui qui est propre à l'enseignement.

Note V, correspondant à la page 40.

Le concours, ouvert en 1789 et 1790 pour la chaire vacante, dans l'Université de médecine de Montpellier, par la mort de M. Sabatier, a été une époque si funeste pour mon repos ; on a voulu me faire payer si chèrement, par un système suivi de persécutions, le succès complet et extrêmement flatteur que j'y obtins, puisque les juges ne me donnèrent aucun égal dans la dispute ; que j'ai dû chercher à oublier profondément cette cause innocente de tant d'événemens fâcheux qui, depuis, se sont succédés pour moi. Mais quelques-uns de mes antagonistes ne cessent de rabâcher sur cette fameuse dispute ; et celui qui, par son âge, avait le moins de droit à la faveur insigne qu'il y reçut et que d'autres concurrens avaient mieux mérité peut-être ; celui qui ne pouvait se targuer que d'une nomination, arrachée à la faiblesse d'un ministre, par les sollicitations et les manéges d'un commis de bureau, mais annullée par la fermeté des professeurs de l'Université de médecine, blessés de l'association d'un jeune homme de vingt-trois ans, que le grand Barthez, si juste appréciateur des talens, n'a traité, même dix-sept ans après, que comme un *jeune médecin*, pour marquer le cas qu'il convenait de faire de sa personne ; celui, dis-je, qui n'avait pas craint d'insulter aux membres de cette Université en imprimant, pag. IX de l'avertissement d'un *mémoire couronné*, qu'il fallait avouer à la gloire de l'Université de Montpellier, qu'elle renfermait dans son sein un homme qui avait *su lire et méditer les ouvrages des anciens*, etc. celui-là enfin, vient de réveiller cette vieille querelle par une allégation injuste et fausse. *Il restait une chaire au concours*, dit-il, *et j'avais l'assurance de l'obtenir dans le cas où j'aurais été un des trois candidats, que l'Université de médecine était obligée de présenter au Roi. Mais on imagina, pour m'écarter une seconde fois, de substituer le droit de nomination à celui de simple présentation que les Ecoles avaient jusqu'alors exercé ; et au lieu de trois condidats*, que les statuts de l'Université commandaient de choisir *parmi les concurrens, on distingua seulement deux sujets qui furent désignés, l'un pour la chaire vacante, l'autre pour un accessit.* Déjà le même écrivain avait osé dire, de la manière la plus modeste du monde, au sujet de M. Dorthes, qui avait figuré dans la dispute de cette même chaire : *placé le second sur la liste de présentation qui devait avoir lieu à la suite du concours, on arrangea les choses de manière qu'il me fut impossible d'être nommé par le Roi, comme tout le monde le pensait.*

J'écarte d'abord cette triple idée, 1.° que si les membres de l'Université voulurent réellement écarter un candidat, de la présentation, ce ne fut point

sans les motifs les plus prépondérans ; 2.° qu'il résulte, des deux passages rapprochés, que, dans leur décision, les membres de l'Université firent contradictoirement une *nomination* et une *présentation* ; 3.° qu'on ne peut parler, d'une manière plus indécente, d'un corps illustre qui ne fit que détruire une folle espérance : mais est-il bien vrai, comme on a l'assurance de l'avancer, que *les statuts de l'Université commandassent de choisir trois candidats parmi les concurrens* ? Comme je ne suis dans l'usage de répondre aux fausses allégations que par les faits, je produirai ici deux pièces.

La première est l'article VI de l'édit du Roi, portant règlement pour l'étude et l'exercice de la médecine ; donné à Marly au mois de Mars 1707 ; registré en Parlement le 18 Mars 1707. *Voulons que toutes les chaires de professeurs qui vaquent actuellement ou qui vaqueront à l'avenir soient mises à la dispute, et qu'après que les aspirans auxdites chaires auront fait les leçons, démonstrations et autres actes probatoires qui leur seront prescrits par les docteurs de chaque Faculté, la chaire vacante soit adjugée* à celui qui sera trouvé le plus digne *à la pluralité des suffrages, lesquels seront donnés par scrutin, et le procès-verbal d'élection sera envoyé à celui de nos Secrétaires d'Etat dans le département duquel se trouvera la Faculté où ladite élection aura été faite et à notre premier médecin, pour nous en rendre compte.*

La seconde pièce que j'ai à produire, est le procès-verbal de nomination faite après ce concours de 1789 et 1790. Le voici :

L'an mil sept cent quatre-vingt-dix, et le vingtième jour du mois de Décembre, heures de trois après-midi, assemblés dans le conclave de l'Université de médecine de Montpellier, MM. Gaspard-Jean René, Doyen ; Antoine Gouan, François Broussonet et Henri-Louis Brun, tous professeurs, et Henri-Gaspard-François René, et Jean-Antoine Chivaud, docteurs juges, lesquels duement convoqués et présens pour procéder à la nomination du sujet le plus capable d'être présenté au Roi, pour remplir la chaire de professeur vacante par la mort de M. Jean Sabatier, et dont la dispute vient d'être terminée, après avoir prêté le serment sur les saints évangiles de faire ladite nomination selon Dieu et en conscience, et avoir dit le *Veni Creator*, il a été d'abord proposé de statuer si cette élection serait faite *suivant l'usage pratiqué dans plusieurs autres nominations antérieures*, consistant dans le choix de trois sujets à présenter à Sa Majesté, ou bien si l'on se conformerait *à la loi qui veut expressément qu'il ne soit choisi qu'un seul sujet.*

Sur quoi, lecture faite de l'article VI de l'édit du mois de Mars 1707, la compagnie considérant *qu'un usage de plusieurs années* ne saurait infir-

mer *une loi*, il a été *unanimement* délibéré de ne procéder qu'à la nomination d'un seul sujet, et en conséquence chacun des susdits professeurs et docteurs ayant mis leurs billets dans le scrutin, et après en avoir été tirés, ouverts et lus à haute voix, il a résulté que le Sieur Jean-Baptiste Baumes a obtenu la pluralité des suffrages, et de suite les susdits professeurs et docteurs considérant qu'il paraîtrait juste d'accorder quelque distinction à celui des disputans *qui a approché de plus près* ledit Sieur Baumes ; le scrutin ayant été réouvert, et chacun y ayant mis son billet, il a résulté de son dépouillement, que le Sieur Charles-Louis Dumas a mérité et obtenu cet *acessit* à la pluralité des suffrages. Sur quoi il a été dressé le présent procès-verbal en quatre originaux, dont un est envoyé à M. Le Garde des Sceaux, l'autre à M. Le Premier Médecin du Roi, le troisième à M. Le Secrétaire d'Etat au Département de l'Hérault, et le quatrième demeurera déposé dans les archives de l'Université, et plus n'ayant été procédé, nous sommes signés avec notre Secrétaire. J. Renè, Doyen ; Broussonet, Brun, René, Chivaud, Vincent, Secrétaire, signés à l'original.

Collationné sur l'original, par nous Secrétaire de l'Université de médecine. Vincent.

Cette pièce est trop positive et trop claire pour avoir besoin de commentaires. Mais comme on a feint aussi, sans doute pour honorer certains individus, de ne parler que du commencement de cette dispute de 1789-1790, qu'on a encore tronqué, sans parler de sa fin, j'en placerai ici le procès-verbal, tiré du registre du cérémonial de l'Université de Montpellier, folio 254.

Verbal de la dispute des chaires vacantes par la mort de MM. Sabatier et de Grimaud.

Le 24 Novembre 1789, M. Barthez s'étant récusé volontairement ; et M. Vigarous s'étant récusé de même par rapport à son neveu l'un des disputans, ont été enregistrés

MM. Henri Fouquet, de Montpellier.
Pierre Lafabrie, de Montpellier.
Etienne La Caze, de Compayre en Albigeois.
Joseph-Martin Jaubert, de Pélissane en Provence.
Jean-Baptiste Baumes, de Lunel.
André-Guillaume Crespin, de Montpellier.
Joseph-Marie Vigarous, de Montpellier.
Jean-Nicolas Berthe, d'Arles en Provence.

Charles-Louis Dumas, de Lyon.
Jacques-Anselme Dorthes, de Nîmes.
Jacques-Gilles-Henri Goguet, de l'île de Rhé.
Jacques-Mathieu Reybaud de Codure, de Layrargues, diocèse de Montpellier.
Michel-Clair-Antoine-David La Garde, de Sorèze.

De ces treize disputans, trois se retirèrent avant le commencement des préleçons ; ce furent MM. La Caze, Reybaud et La Garde ; un se retira après la cinquième préleçon, ce fut *Pierre Lafabrie* ; un fut retiré de la dispute, après sa sixième préleçon, par sa nomination, d'autorité, à la chaire vacante par la mort de M. de Grimaud, ce fut M. Fouquet ; un se retira après les triduanes de MM. Baumes et Crespin, ce fut M. Jaubert ; MM. Baumes, Crespin, Vigarous, Berthe, Dumas, Dorthes et Goguet terminèrent la dispute, dont l'événement a été consigné dans le procès-verbal contenu en cette note.

Note VI, *correspondant à la page* 40.

Il existe un génie persécuteur qui s'attache à ma personne pour me dérober jusques à la jouissance du bien que je peux avoir fait. J'ai été le premier professeur de clinique interne dans la plus antique et la plus fameuse Université du monde ; j'ai véritablement rempli la fonction de professeur de clinique interne dans la salle de l'Hôtel-Dieu St.-Eloi de Montpellier ; j'ai produit en l'an II un ouvrage qui n'est que le résumé des mes leçons et de mes observations cliniques ; lorsque M. Fouquet fut nommé, en l'an III, professeur de clinique interne dans l'Ecole de santé, il ne fit que mieux disposer la salle que j'avais choisie et dans laquelle l'instruction fut concentrée ; les professeurs actuels de clinique n'ont, eux-mêmes, rien changé aux dispositions de M. Fouquet : donc la salle de cliniqne de l'Ecole de médecine de Montpellier, est celle que j'ai érigée en l'an II, et qui fonde les droits que j'avais incontestablement à cette place.

Ces faits sont de toute évidence ; ils ont été discutés dans ma *lettre à M Chaptal*, *Montpellier* 1808, *in*-4°, *pag.* 30, lettre à laquelle mes antagonistes n'ont pas osé répondre ; et cependant telle est l'espèce d'épitaphe que l'Ecole de Montpellier, ou le professeur qui s'est arrogé le droit de la représenter dans cette occasion, a placé sur le tableau portant l'effigie de M. Fouquet et déposé parmi les tableaux des professeurs formant la collection de cette Ecole.

Henricus Fouquet, in Universitate medicâ professor, primus *qui clinicen in Scholâ docuit, demùm professor honorarius ; è Legionariis unus ab honore*

nuncupatis, instituti gallici, etc. etc. socius, natus die 31 *mensis Julii* 1737; *obiit die* 10 *mensis Octobris* 1806.

Fidèle au même plan de dénégation, au moins bien maladroite, et, pour dire le vrai mot, si indécente, un historien de M. Fouquet a imprimé, en 1807, que *la carrière* (de ce médecin) *tire son principal éclat du cours de clinique interne dont il fut* le véritable *fondateur après le rétablissement des Ecoles.*

Que répondre à de tels hommes qui accumulent, pour moi, injustices sur injustices? C'est aux gens probes à le faire; ma défense ne pourrait être en de meilleures mains.

Note VII, *correspondant à la page* 45.

C'est une bien étrange contradiction que d'accorder à un médecin tous les genres de talens, qui le placent, d'une manière si glorieuse, parmi ceux qui se distinguent dans la même profession; et de lui refuser les connaissances nécessaires pour être un bon praticien. M. Fouquet éprouva, autant que tout autre et peut-être davantage, les effets d'une aussi bisarre opinion. Long temps il fit des tentatives pour se faire, dans son état, une honorable clientelle; et toujours il fut repoussé par le préjugé, la prévention et l'intérêt personnel. On reprochait, à cet illustre médecin, des idées romanesques sur le pouls, un penchant aveugle pour l'administration des poisons, une grande incertitude dans l'art de formuler, enfin une excessive polypharmacie. Sans doute il y avait dans ces reproches, autant de malice que de fausseté; l'envie de ceux qui couraient avec lui la même carrière, avait autant et plus de part à ces bruits, si défavorables à la réputation du praticien, qu'aucun autre motif, qu'on allègue ordinairement contre l'homme de mérite qu'on n'aime pas à rencontrer sur ses pas. N'a-t-on pas toujours vu le talent en butte aux traits des méchans, aux sarcasmes des petits génies! Cependant M. Fouquet parut ne pas pouvoir y résister. Il quitta Montpellier où il crut avoir laissé son mauvais destin, pour se rendre à Marseille, où la réputution qu'y avait eu son père, lui en faisait augurer une aussi avantageuse pour lui. Cependant M. Fouquet renonça encore au séjour de Marseille pour celui de Montpellier; et on n'a pu que soupçonner quels furent les vrais motifs de cette nouvelle détermination.

Nota benè : *La plupart des notes que j'ai cru devoir insérer à la suite de l'éloge de M. Fouquet, ont été extraites d'un grand ouvrage, qui a été déjà annoncé et que je compte enfin publier sous ce titre* : Recherches
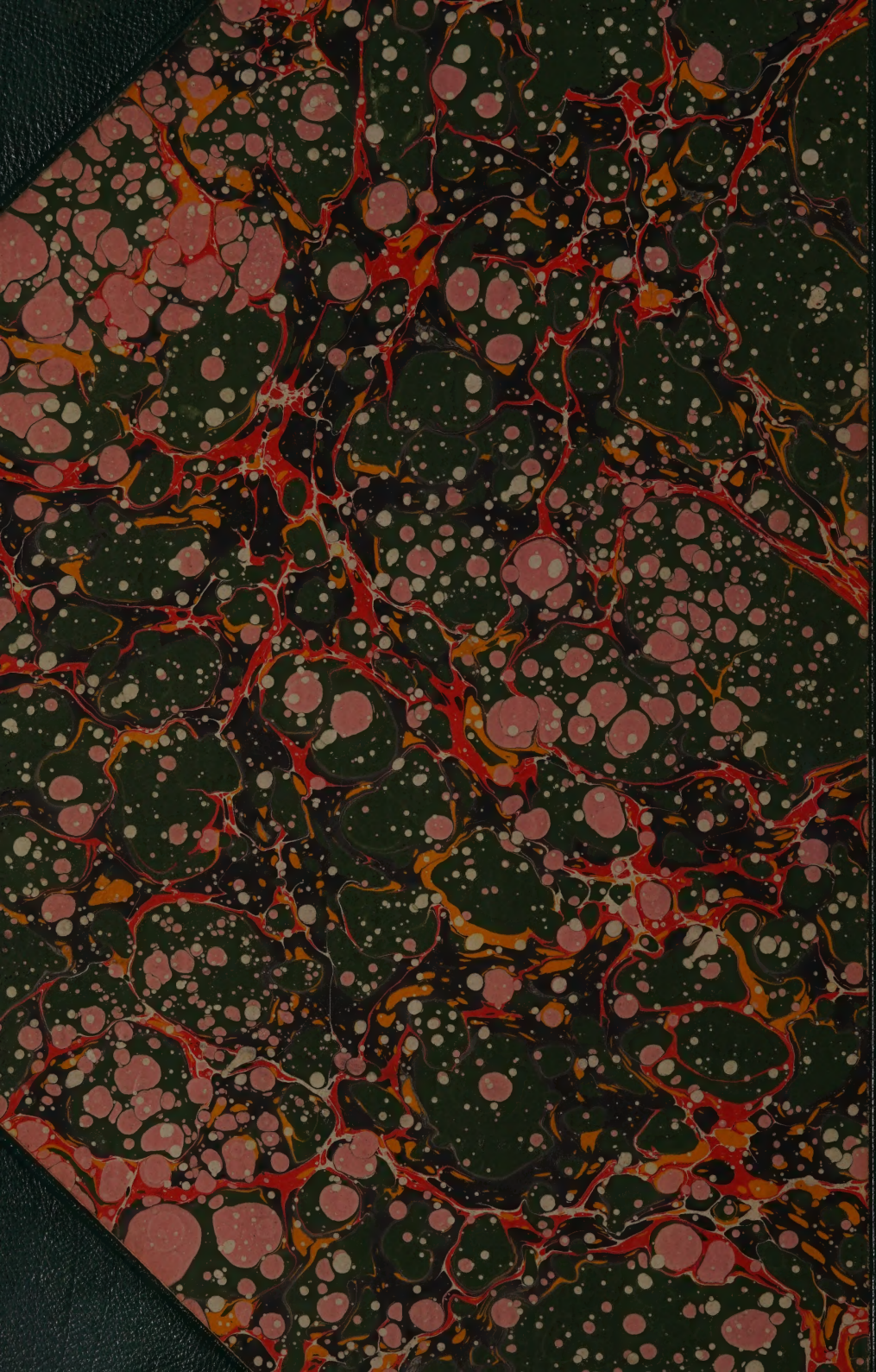
biographiques ; historiques et critiques sur l'Ecole de médecine *moderne* de Montpellier, sur les principales causes qui l'ont soustraite aux lois organiques sur la médecine, sur les doctrines particulières qui s'y enseignent, et sur les moyens de la rétablir dans son antique splendeur. *Un Volume in-4.°. Voyez ma lettre à M. Chaptal, pag.* 19.